



LIZHER'MINIG

N° 24 - NOVEMBRE / DU 2010

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE
KANNADIG KELAOUIN SKOL-UHEL AR VRO

Les
Veillées
Beilhadegou

contées
Kontet

de Breizh
Bretagne

Le mois des Veillées
Contées de Bretagne
(pages 30-33)



Événement

L'ICB au Festival
Interceltique
(pages 28-29)



ICB

Dossier
Droit &
Institutions
(pages 14-19)

EDITO
PENNAD-STUR

Présence remarquée au Festival Interceltique de Lorient

Par Bernard Delhaye
Président de l'Institut Culturel de Bretagne

Pour la première fois, depuis sa création, l'Institut fut présent au FIL 2010 grâce aux excellentes relations que nous entretenons avec les organisateurs.

Le quarantième anniversaire, avec comme invité d'honneur, « la Bretagne », était l'occasion d'aller à la rencontre du peuple de Bretagne. Durant 10 jours, notre stand attira des milliers de visiteurs nous permettant ainsi de créer des liens avec nombre de personnes dont certaines se sont engagées à nous rejoindre.

De passage, lors de la visite inaugurale, le président de la Région, Jean-Yves Le Drian, tint à saluer notre présence et la qualité de notre stand.

La journée de l'Hermine, inscrite dans le programme du festival, connut un succès certain. L'animation du matin avec l'Institut de Locarn au club K, le déjeuner avec de nombreuses personnalités aux côtés des Herminés, la conférence sur l'Ordre de l'Hermine nous menèrent tout naturellement à la cérémonie de remise des colliers 2010.

Devant de nombreux élus et une salle comble, le collège des Herminés accueillit ses nouveaux membres. Enfin, après un temps de convivialité autour d'un rafraîchissement, la soirée s'acheva avec le concert d'Alan Stivell qui, en apothéose, en possession de son propre collier, invita la salle de plusieurs milliers de spectateurs à entonner avec lui le "Bro gozh ma zadou".

L'exposition sur l'Ordre de l'Hermine et le cycle de conférences en association avec l'Université Populaire Bretonne animèrent pendant dix jours le siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie que nous remercions d'avoir mis gracieusement à notre disposition son hall magnifiquement habité des fresques du peintre pontivien Pierre Cadre ainsi que son amphithéâtre.

Nous remercions les membres de l'ICB et le personnel, qui assurèrent pendant 10 jours l'animation de ce grand moment.

Le bilan extrêmement positif de cette innovation nous invite à poursuivre notre mission de transmission et d'animation en 2011. Notre active présence culturelle, au cœur des rendez-vous de la Bretagne (avec notre stand, des conférences et une exposition), favorisera une meilleure identification de notre Institut.

A-drugarez da label 2 karta Ya d'ar Brezhoneg, an niverenn *Lizher Minig* o tont a ginnigo muioc'h a pennadoù e brezhoneg. Kemenn d'ar skridozerien ! Dans le cadre du label 2 de la charte Ya d'ar Brezhoneg, le prochain numéro de *Lizher Minig* contiendra d'avantage d'articles en langue bretonne. Avis aux rédacteurs !



Bernard Delhaye
Président de l'Institut



Edito - p.2
Brèves - p.3
La vie de l'ICB - p.4-22
Les sections - p.23-25
Les événements - p.26-35
La MHB - p.36-38
Hommages - p.39
Les éditions - p.40-42
Nos amis - p.43

LIZHER MINIG

N° 24 - ISSN 2105-3469

Skol-Uhel Ar Vro

Institut Culturel de Bretagne

6, rue Porte Poterne

Château de l'Hermine

56000 VANNES

Tel. 02 97 68 31 10

Fax. 02 97 68 31 18

RD : suay-editions@wanadoo.fr

Tirage : 1700 ex

Imprimé sur papier recyclé

par IBB à Quéven

Directeur de la publication :

Bernard Delhaye

Ont participé à ce numéro :

Bernard Delhaye, Mathieu Guihard, Mikael Le Bihan, Philippe

Lanoe, Arzela Roy, Jean-Pierre Levesque, Hubert Chémereau,

Angèle Jacq, Paul Loret, Christiane Blanchard, Calude-Guy Onfray,

Falson, Françoise Cordeau, Jean-Paul Quiron, Bernez Rouz,

Mathieu Lambour.



L'ICB ouvert le samedi

Suite à l'arrivée de Mathieu Guihard en tant que coordinateur, l'Institut Culturel de Bretagne est désormais ouvert le samedi sur rendez-vous. Si vous souhaitez venir à l'Institut pour consulter les ouvrages de la bibliothèque, acheter une publication ou bien encore nous faire part d'un projet, merci de prendre contact avec Mathieu par téléphone au 02 97 68 31 17 ou par mail : mathieu.guihard@skoluhelarvro.org

Cartes Ogée à vendre - {1}

Il reste de nombreuses reproductions de la carte géométrique de la province de Bretagne par Ogée dans les stocks de l'Institut. Cette carte, réalisée en 1771 par Jean-Baptiste Ogée, ingénieur des Ponts et chaussées et géographe de la province, à la demande des États de Bretagne, combine modernisme et tradition, ce qui assure à la fois son intérêt documentaire et son esthétique attrayante. Une bonne idée cadeau à l'approche des fêtes de fin d'année ! Dimensions : 152 cm de large x 112 cm de haut, prix : 15 €.

Klask zo war ur brezhoneger pe ur yezhoneger / Recherchons un(e) bretonnant(e)

Emañ Skol-Uhel ar Vro o klask unan bennak a vefe prest da skrivañ bep miz ur gronkenn vihan e brezhoneg e-barzh lizher kelaouiñ un aozadur mignon da SUAUV, e anv SUAUV (ret eo bezañ etel eus SUAUV eta). Ar gronkenn-mañ a rofe kleier diwar-benn « bed al levrioù e brezhoneg » : ar prizioù, ar festivaloù, ar salonoù, al levrioù nevez deuet er-maez... Evit gouzout pelloc'h : 02 97 68 31 17 pe dre bostel : mathieu.guihard@skoluhelarvro.org

L'Institut Culturel de Bretagne recherche une personne prête à écrire chaque mois une petite chronique en breton dans la lettre d'information d'un organisme ami, au nom de l'ICB (il faut donc être membre de l'ICB). Cette chronique porterait sur l'actualité du monde de l'édition en breton : les prix, les festivals, les salons, les sorties... Pour se renseigner : 02 97 68 31 17 ou par mail : mathieu.guihard@skoluhelarvro.org

Le design en Bretagne hier et aujourd'hui Trait d'Union / 1922 - 2010

Michael Chéneau propose « Trait d'Union », exposition réalisée en collaboration avec

Julie Portier, Olivier Levasseur et Tanguy Le Lonquer : le 15 octobre 2010 à la Galerie Mica à Saint-Grégoire.

Cette exposition se veut comme un regard sur le mouvement moderne en Bretagne. « Trait d'Union » souhaite donner une nouvelle image sur un patrimoine encore mal connu du grand public. Parenthèse dans une programmation axée sur la création contemporaine, cet événement, imaginé de concert avec deux spécialistes de cette période artistique, permet à la galerie Mica, dédiée aux antiquités à sa création en 2001, de renouer avec ses premiers amours. Dix ans après l'exposition « Seiz Breur » au Musée de Bretagne à Rennes, « Trait d'Union » à la Galerie Mica offre un regard actualisé sur le modernisme tel qu'il s'est manifesté en Bretagne à partir des années 1920.

Renseignements : 09 79 09 17 31 / 06 77 74 35 31 / 02 99 13 17 82 ou par email : contact@galeriemica.com

Du mouvement à l'AEB - {2}

Michel Priziac est le nouveau président de l'Association des écrivains Bretons. Il remplace Yves Lainé.

L'ICB aux salons du Livre

L'Institut Culturel de Bretagne sera, comme les années précédentes, aux salons du Livre de Carhaix (30-31 octobre) et celui de Guérande (20-21 novembre). Le premier a pour thématique « l'écrit en danger » : alors que le second s'intéressera aux « bretons dans le monde ». Venez nombreux !

BRÈVES
BERR
HA BERR



EN IMAGES



{2}

Lluís Companys, l'honneur de la Catalogne

Par **Hubert Chémereau**
Membre de l'ICB



Le 5 février 1939, devant l'avance franquiste, Lluís Companys, premier président élu de la Generalitat de Catalogne, s'exile en France avec son gouvernement.

Au cours de l'été 1939, en compagnie d'autres hauts responsables catalans, il trouve refuge dans la station bretonne de la Baule / Ar Baol. Il s'installe avec sa femme et un neveu au 5 avenue de Ploërmel dans la villa Ker Imor Vad. La proximité du port de Saint-Nazaire / Sant-Nazer et ses liaisons transatlantiques en direction de Cuba et de Vera Cruz sont une des raisons de la présence sur la côte du sud de la Bretagne de la délégation catalane. Lluís Companys pense faire entrer son fils atteint d'une grave maladie mentale au centre marin de Saint-Goustan du Croisic. Les événements vont se précipiter : le 17 juin 1940, la guerre se rapproche avec la tragédie du SS Lancastria coulé par la Luftwaffe qui entraîne la mort de 5000 personnes, militaires britanniques et civils, à quelques milles nautiques de la baie de La Baule et le 21 juin la Wehrmacht atteint le port de Saint-Nazaire. Avec l'avènement du régime de Vichy, la police franquiste est aux trousses de Companys et le cherche en vain à Paris. Selon certaines sources, le président catalan refuse la proposition de militants nationalistes bretons de partir pour l'Irlande à cause de son fils qui était toujours dans un établissement de la région parisienne. Comme ont pu le dire nos amis

catalans présents lors de l'hommage du 13 août 2010 à La Baule : « Companys ne pouvait imaginer de fuir alors qu'une partie de son peuple souffrait de l'exil ». Refusant d'abandonner son fils, Lluís Companys sera arrêté par la Gestapo le 13 août 1940 dans la villa Ker Imor Vad. Les nazis sont accompagnés de Pedro Urraca, agent franquiste de triste mémoire. Ce sinistre personnage est le premier à interroger le président catalan à la prison de la Santé à Paris sous l'autorité de la Gestapo. En compagnie d'un officier allemand, Urraca accompagne Lluís Companys à Irun pour le livrer aux sbires de Franco. Cette remise au régime de Franco contrevient au traité d'extradition signé entre l'Espagne et la France en 1877 qui établissait une procédure judiciaire d'extradition excluant les raisons politiques. Si sous la responsabilité des Allemands, il reçut un traitement correct, arrivé à la Direction Générale de la Sécurité à Madrid, le leader de la Catalogne libre allait subir cinq semaines de tortures, de vexations et d'humiliations diverses avant d'être transféré le 3 octobre à Barcelone. Après un simulacre de procès au Fort de Montjuïc, il est condamné à mort le 14 octobre. Jusqu'à son dernier souffle, il fut un exemple de dignité et de courage. Le 15 octobre 1940 à 6h30 du matin, avant de tomber sous les balles après avoir refusé d'avoir les yeux bandés, Lluís Companys cria avec force « Per Catalunya ! ». La Bretagne fut la dernière terre où il vécut en homme libre. Il est le seul chef de gouvernement qui, au cours de la seconde guerre mondiale, aura payé de sa vie son engagement pour la démocratie. Comme l'a déclaré à La Baule le vice-président de la Generalitat, J. L. Carod-Rovira : « tuer le président de Catalogne était une manière symbolique de tuer aussi une nation ».



Rencontre avec la commission du Conseil Culturel de Bretagne

Par **Bernard Delhaye**
Président de l'ICB

Lors de la création du CCB, le président de la Région, Jean-Yves Le Drian, avait demandé une réflexion sur les outils de la Charte culturelle : l'Agence culturelle, l'Institut et de l'étendre à l'IRPA. Un groupe de travail a donc été constitué et ce dernier devait rencontrer les membres de ces différentes structures.

Après en avoir été informés par courrier au mois d'août, nous avons convenu d'une rencontre le 2 octobre dernier. Afin de préparer cette entrevue, nous avons organisé le 25 septembre un séminaire regroupant le conseil d'administration et les membres du comité de programmation et d'animation. Nous avons ainsi recensé les actions

que nous pensons nécessaires pour répondre à l'attente de la population bretonne dans le cadre des compétences qui sont les nôtres. Patrick Malrieu a assumé la fonction de modérateur et un document a été rédigé.

Le 2 octobre, nous avons échangé avec les membres de la commission. Cette dernière établira un rapport, qui sera examiné par le Conseil Culturel, sauf imprévu, au cours de sa session plénière de début décembre.

Notre réflexion et le document transmis sont des contributions et en aucun cas un schéma définitif. En dernier ressort, ce sont les conseillers régionaux qui devront statuer sur les outils.

Un colloque sur l'interculturalisme à Lorient

Par **Mathieu Guihard**
Coordinateur de l'ICB

Le Festival Interceltique de Lorient et l'Université de Bretagne Sud organisaient un colloque sur le thème « Le Celtisme et l'Interculturalisme aujourd'hui » les 11 et 12 octobre. Le public a pu écouter et échanger avec les chercheurs, professeurs, journalistes et artistes présents, originaires de tous les pays celtiques.

La première journée a permis de dresser les perspectives historiques : des Celtes de l'antiquité au pan-celtisme du XIX^e siècle ; du pan-celtisme au FIL et à l'interculturalisme contemporain. Les apports récents de l'archéologie ont été présentés, ainsi que les constructions idéologiques qui ont permis la construction de l'idée celtique du XVI^e au XX^e siècle. Le poète écossais Kenneth White a clôturé cette première après-midi. La matinée du mardi a été consacrée au sentiment d'appartenance dans les différentes nations celtiques contemporaines, avec notamment une intervention remarquée de Jean-Michel Le Boulanger sur l'identité bretonne qui est passée selon lui du temps des terroirs au temps des réseaux. Erwan Delon, jeune sociologue, membre de l'Institut, a analysé le sentiment d'identité bretonne chez les jeunes Bretons, une « identité



Lisardo Lombardía, directeur du FIL en compagnie de Carlos Nuñez

enchanteresse » selon sa formule. La matinée s'est conclue avec le compositeur-interprète Alan Stivell, peut-être le plus connu des herminés, qui est revenu sur sa démarche artistique, à la fois bretonne et celtique. L'après-midi a porté sur la diaspora celtique et les réseaux internationaux, faisant écho au thème du FIL 2011, et s'est clôturé par l'intervention de Carlos Nuñez qui a évoqué ces airs de musique celtique que l'on retrouve au Brésil ou encore au Mexique. Les organisateurs ont prévu de publier les actes du colloque.

L'ICB en 2011

Par **Mathieu Guihard**
Coordinateur de l'ICB



Voici les principaux projets de rencontres, colloques, journées d'études et autres animations pour l'année à venir :

- un colloque sur les murs peints en Bretagne à Saint-Brieuc
- une exposition sur la créatrice de faïence Isabelle Delecourt à Quimper
- une présence renouvelée au Festival Interceltique de Lorient
- un partenariat avec le Festival de Cornouaille : cérémonie du collier de l'Hermine, exposition, conférence, stand
- un concours de broderie et une exposition des ouvrages à Vannes
- un colloque sur le cabotage britto-gallois à Saint-Nazaire
- une exposition sur les Peintres de la Marine dans le Golfe du Morbihan
- l'élaboration de leçons, à usage des enseignants sur différents thèmes : la toponymie, les contes ... avec réalisation des outils pédagogiques idoines
- la coordination du concours 2011 sur le design en Bretagne
- un partenariat avec l'association Dihunerien organisatrice d'un spectacle sur Xavier Grall
- l'actualisation du dictionnaire Huon/Hemon français-breton
- le cycle de conférences « les Jeudis de l'Hermine » au château de l'Hermine à Vannes, ainsi que le cycle de conférences « Bretagne » dans les cinq départements
- la 7^{ème} édition des Veillées contées de Bretagne dans les 5 départements
- la Saint-Yves : projets de films & sculptures
- la location d'expositions.

Concernant la Maison de l'Histoire, voici ses projets 2011 :

- la réalisation d'une exposition sur l'Histoire de Bretagne (15 panneaux) et de son livret d'accompagnement, inaugurée à Rennes et Nantes
- les Prix de l'Institut Culturel de Bretagne déclinés en prix du livre d'Histoire, prix de littérature historique et prix spécial récompensant une initiative de vulgarisation de l'Histoire de Bretagne
- l'organisation des rencontres de la valorisation du patrimoine, avec une comparaison des politiques en Bretagne et Grande-Bretagne, à l'automne.
- La mise en valeur du site du Petit Mont à Arzon
- La mise en place de formations en Histoire de Bretagne.

Côté édition, il est notamment prévu de publier en 2011 « Les vitraux contemporains dans les chapelles de Bretagne » par Pierre Denic et les actes vidéos des rencontres et colloques.

N'oublions pas l'ouverture pour la fin de l'année 2010 du dernier des sites internet de notre portail www.culture-bretagne.org, « Les clés de la culture bretonne », qui s'ouvrira petit à petit grâce aux contributions des sections et des membres sur la culture bretonne.

L'ICB participera, comme chaque année, à divers salons et forums : Vannes, Pontivy, Guérande, Carhaix ...

Enfin, sachez que l'ICB s'est engagé à obtenir en 2011 le label 2 de la charte Ya d'ar Brezhoneg, en développant le bilinguisme dans ses activités et ses réalisations.



La médiathèque : un outil à faire vivre

Par **Christiane Blanchard**
Membre de l'ICB



bénévoles car seule je ne peux rien faire.

Traditionnellement la rentrée scolaire est consacrée à l'appel aux bénévoles. Aucune association n'y déroge tant est important le besoin de notre société en bonnes volontés. La surcharge de travail annoncé repousse trop souvent les personnes qui hésitent à s'engager.

Nous pouvons rester modestes dans nos objectifs : permettre aux lecteurs de venir consulter les ouvrages, assurer un service de prêt. Pour assurer une permanence régulière et utile, deux demi-journées par semaine, il faut être au moins six personnes pour que la contrainte ne soit pas trop lourde.

Je lance ma bouteille à la mer avec à l'intérieur un message de survie pour la médiathèque : « peut elle fonctionner avec des bénévoles ? »

Toute personne intéressée par cette proposition peut se faire connaître auprès de :
Philippe Lanoë
Institut culturel de Bretagne
6 rue Porte Poterne
56000 VANNES
Tél. 02 97 68 31 16
Courriel : philippelanoë@skoluhelarvro.org

Je fréquente régulièrement la médiathèque de l'ICB car j'y trouve des ouvrages qui ne sont pas proposés dans les bibliothèques généralistes puisqu'elle est intégralement consacrée à la Bretagne.

Depuis le départ de Mélanie, la bibliothèque fonctionne au ralenti.

Modestement, j'ai pensé qu'il ne fallait pas être fataliste et il m'a semblé possible de faire fonctionner la médiathèque avec l'aide de

DONATION DE XAVIER GLOUX À LA MÉDIATHÈQUE

Xavier Gloux a donné de nombreux ouvrages sur la Bretagne en langue bretonne et en français à notre médiathèque. Nous tenons ici à le remercier chaleureusement.

Par ailleurs, il vient de publier un ouvrage : *La prophétie de l'olivier*. « Un village du Vexin, ancien bourg royal célèbre pour ses fortifications, un prieuré, des vignes... et un mystère double d'une quête initiatique, telle est la trame de cet ouvrage écrit avec humour et talent par un ancien huissier de justice reconverti dans la chasse au trésor ! Captivante, la lecture de cet ouvrage passionnera des lecteurs avides d'énigmes templières et de trésors ! L'auteur se présente comme une des rares personnes connaissant cette page d'histoire inachevée, mais révélée dans un parcours mouvementé dans lequel il faillit périr. Ses recherches, en permanence enrichies par la découverte de la radiesthésie puis de la géobiologie, nous mettront sur la trace du trésor. Elles nous apprendront aussi une lecture de l'invisible, des réalités vibratoires mesurables et quantifiables par une application simple et bénéfique au quotidien. Ce livre où l'humour n'est jamais bien loin est aussi une réflexion sur l'accélération des mutations actuelles, un art de vivre en conscience avec la présence Divine en tout, une invitation à devenir acteur, là où nous sommes comme des enfants de l'instant. Entre un mystère Templier et l'action, le sacré et l'ésotérisme, l'au-delà, la réincarnation et les revers du progrès, ce livre dérange, agace parfois, mais reconforte sur le sens à donner dans l'espace planétaire que nous avons choisi de traverser ensemble.



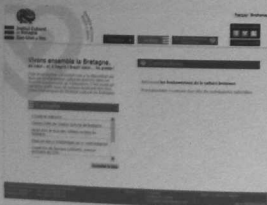
Le portail internet de l'ICB

Par Mikael Le Bihannic
Assistant de Communication de l'ICB

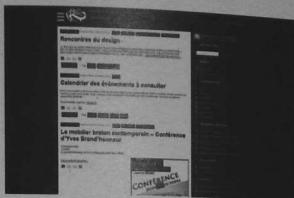
La majeure partie du portail internet de l'Institut Culturel de Bretagne « Bretagne au cœur / Breizh a galon » est désormais en ligne. Le portail d'entrée www.culture-bretagne.org vous donne l'accès au site institutionnel de l'ICB et au Blog d'actualité, fil d'information des activités de l'ICB.

Les nouveautés par rapport à l'ancien site web résident dans sa technologie. Plus en phase avec son temps, il utilise les principes du Web 2.0. Ce terme un peu abstrait repose sur des outils simples d'utilisation centrés sur l'utilisateur, lui permettant, notamment, d'interagir sur des contenus. Cette nouvelle technologie a permis l'écllosion des réseaux sociaux et la possibilité de mettre en partage du contenu (vidéo, articles, sons...)

Reste en chantier la partie intitulée « les clés de la culture bretonne », site de contributions où seront proposées un grand nombre de fiches apportant les bases de notre culture et de notre identité. Sa mise en ligne est prévue courant novembre. Voici la description de chaque site et leurs fonctionnalités.

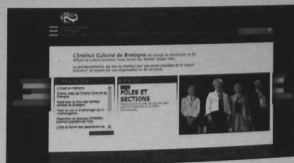


Le portail culture-bretagne.org. Ce portail est la porte d'entrée aux différents sites de l'ICB. Derrière cette page se trouvent les trois blocs que sont : le site institutionnel, le blog d'actualité et le site culturel. Cette porte d'entrée se veut le reflet de la richesse de notre plateforme. Ainsi, seront visibles dès l'accueil, les dernières informations du blog d'actualité et les dernières publications/contributions du site culturel sous forme de flux.



Blog d'actualité

Comme son nom l'indique, ce site est le « fil info » de l'ICB. Ici, vous retrouverez l'ensemble des actualités de notre association classées par thèmes. Un calendrier est mis en place avec l'ensemble des événements de l'ICB (conférences, Assemblées générales, réunions de sections...) Toutes personnes souhaitant diffuser une information sur ce blog peut nous contacter à cette adresse : mikael.bihannic@skoluhelvarvo.org.



Site institutionnel

Comme son nom l'indique ce site présente largement l'Institut Culturel de Bretagne, ses missions, son fonctionnement... Sobre visuellement il propose une navigation articulée autour de 4 grandes rubriques : L'Institut, l'Ordre de l'Hermine, La Maison de l'Histoire de Bretagne et une partie Ressources (documents à télécharger). Cet espace, entièrement dédié à la présentation de l'Institut, sera également pourvu d'un annuaire. Cet annuaire a pour objectif de rendre visible ce qui fait la richesse de l'Institut : ses membres ! L'idée est de rendre publiques les

informations de base (nom, prénom, section(s), notice biographique, langues parlées...). Les données plus sensibles (adresse, téléphone, mail...) seront accessible via un mot de passe donné aux seuls membres de l'ICB (comme actuellement). La nouveauté réside dans la valorisation de nos ressources humaines !

Les clés de la culture bretonne : un site de partage des savoirs de l'Institut Culturel de Bretagne

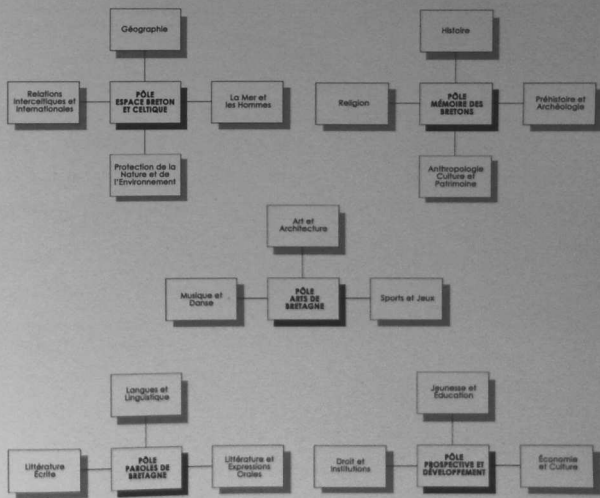
Cet espace sera consacré à la mise en ligne des fondamentaux de la culture bretonne. Il a pour ambition de proposer et de diffuser de nombreuses informations concernant la Bretagne, son histoire et son identité. Tout le monde pourra contribuer à la richesse de ce site et particulièrement les membres de l'ICB !

La notion de membre/contributeur voit ainsi le jour. Chaque membre pourra participer à l'enrichissement de cette grande « encyclopédie

en ligne ». Véritable cœur du portail, il ne pourra battre que si tous les acteurs de l'ICB contribuent à l'alimenter. Organisé en cinq grands pôles thématiques avec dix-sept sous-rubriques (cf le schéma ci-dessous), le site mettra à disposition de l'internaute des fiches « encyclopédiques » sur des sujets culturels bretons. Par exemple, une fiche sur les Seiz Breur sera consultable sous le pôle Arts de Bretagne, rubrique Art et Architecture. Une fiche sur la guerre de succession sera associée au pôle Mémoire des Bretons sous la rubrique histoire. Chaque membre/contributeur pourra proposer du contenu, rédiger une fiche sur un sujet ou bien même compléter une information déjà existante par un vidéo, un PDF, une photo, un lien vers un site web via le webmaster.

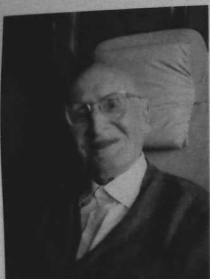
Participez donc à la richesse de ce site ! Prenez contact : mikael.bihannic@skoluhelvarvo.org

Organisation thématique du site des clés de la culture bretonne:



Yann Fouere a cent ans

Par Claude-Guy Onfray
Vice-président (Côtes d'Armor) de l'ICB



En juillet dernier, Yann Fouéré, membre de l'ICB, a fêté son centième anniversaire entouré de sa famille et d'amis. Habitant depuis de nombreuses années Saint-Brieuc, il avait retrouvé la Bretagne de retour d'Irlande, une fois son acquittement obtenu des autorités françaises en 1955.

Le parcours de celui qui est une figure historique de l'Emsav est connu de tous. Nous avons seulement le regret que son état physique ne lui permette pas de nous faire part de son analyse sur la situation politique en 2010.

Pour des observateurs tel le journaliste Gilles Martin-Chauffier⁽¹⁾ le contexte général qui résulte du fonctionnement des institutions européennes rend inéluctable l'obtention d'un statut particulier

pour la Bretagne.

Yann Fouéré s'est battu pour cela toute sa vie. Selon sa volonté, la fondation Yann Fouéré met à la disposition du public son fonds breton à Saint-Brieuc⁽²⁾. Dans un de ses derniers ouvrages, *La maison du Connemara*, publié en 1995⁽³⁾, Yann Fouéré rappelle qu'il put compter, lorsque le M.O.B., le Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne, fut constitué en 1956, sur une nouvelle génération de militants parmi lesquels figurent le regretté Yvonig Gicquel et Per Denez. Ceux-là mêmes auxquels l'I.C.B. doit en grande partie son existence. Les époques se succèdent. Les maillons de la chaîne humaine ne s'effacent pas. Nous n'oublions pas le rôle joué par les générations qui nous précèdent et nous saluons en Yann Fouéré un de nos aînés dont la conviction n'a jamais faibli.

À lire ou relire : *L'Europe aux cent drapeaux* de Y. Fouéré (1968 et 1976)

- ⁽¹⁾ *Le roman de la Bretagne*, éditions du Rocher, 2008
- ⁽²⁾ www.fondationyannfouere.org
- ⁽³⁾ éditions Coop-Breizh

Le monde ouvert de Kenneth White

La Bretagne compte parmi ses habitants l'un des plus grands poètes contemporains : Kenneth White. Né en 1936 à Fairlie, sur la côte Ouest de l'Écosse, il est installé depuis 1983 à Trebeurden, une région d'adoption qui reste pour lui une terre de voyage et une source d'inspiration. La bibliothèque municipale de Saint-Brieuc lui donne la parole du 5 au 30 octobre.

Kenneth White écrit depuis son plus jeune âge «pour voir mieux». Il a déployé depuis une œuvre immense (poèmes, prose, essais, récits de voyages...), loin des concepts, en-dehors

des modes et des tendances du moment. Au fil de multiples pérégrinations, il n'a eu de cesse de défier les cloisonnements pour ouvrir un nouvel espace de vie, de pensée, de culture. Il est l'inventeur de la «géopoétique» une approche sensible de la nature et du monde, à travers le voyage et la poésie.

En accueillant Kenneth White, la ville de Saint-Brieuc rend hommage à l'une des œuvres les plus ouvertes et les plus clairvoyantes de notre temps. L'auteur, récompensé de nombreux prix littéraires, dont le Médicis étranger en 1983 et le prix Bretagne 2006 pour l'ensemble de son



œuvre, sera présent à Saint-Brieuc à l'occasion de cet événement.

<http://www.kennethwhite.org/accueil/index.php>

Le programme

Exposition. «Le monde ouvert de Kenneth White», conçue par la Bibliothèque nationale d'Édimbourg et l'Association des amis et lecteurs de Kenneth White. Composée d'une sélection de documents originaux, poèmes, essais, récits de voyage, carnets, panneaux explicatifs, elle retrace l'itinéraire de l'auteur et met en lumière les principaux jalons de sa démarche. Du 5 au 30 octobre.

Visites guidées par Emmanuel Dall'Aglio, président de l'Association des amis et lecteurs de Kenneth White, le samedi 16 octobre à 11 h et 15 h 30, les mercredis 13, 20 et 27 à 15 h, le samedi 30 octobre à 15 h. Visites scolaires (lycées et collèges) sur demande (contact Arnaud Flici au 02 96 62 55 19 ou aflici@mairie-saint-brieuc.fr).

Conférence : «Introduction à la géopoétique», par Kenneth White, pour découvrir, en se laissant guider par ses mots, le vaste champ créatif et vivant de la géopoétique. Vendredi 15 octobre à 18 h 30.

Lecture poétique : «Le monde ouvert - de territoire en territoire» par Kenneth White. Samedi 16 octobre à 16 h 30. Kenneth White puisera dans son œuvre poétique pour faire partager à l'audience son univers.

Pause ciné : «Kenneth White, du nomadisme à la géopoétique», une introduction filmique à l'œuvre de Kenneth White et «Les chemins du nord profond», où l'Écossais reprend le voyage entrepris en 1689 par le poète japonais Matsuo Bashō. Jeudi 14 octobre à 18 h.

* Bibliothèque du centre-ville, entrée libre dans la limite des places disponibles - 02 96 62 55 19.

Kentañ Lennaden
**LEVRIOU
NEVEZ**

POK EBETKEN GANTLIZANNA
Pokoù pegus, flemmus, bosek ha babousek... Heuget eo Lizanna gant ar pokoù ken eo ankeniet he zud o soñjal e nac'ho anezho da viken.

SEKRED HANS
A-hed o bugaleaj e vez ambrouget paotred ur familh gant ul lutun bihan e anv Hans. Gant tenendigezh ha fent e skriv Lefeuvre a-zivout an treuzkas.

**GWION EREV
KENTAN AR BED**
Bezañ er ev kentañ ar bed n'eo ket fentus bemdez. Mont a ra Gwion da zizoleiñ ar bed tro-dro dezhañ evit kaout mignoned.

Lizanna
GWION
SEKRED HANS

Kait Vimp Bev - 22 Grand Rue
2920 LAZ - 02 98 26 87 12

Présentation de l'entreprise Kalon

Une fois n'est pas coutume, *Lizher'Minig* a souhaité donner un coup de projecteur sur une entreprise dynamique qui a vu le jour récemment. Rencontre avec les deux créateurs du projet, Guillaume Lom Puech et Gwenael Rogel.

Pouvez-vous nous présenter le projet « Kalon » ?

En deux mots, Kalon crée de la valeur ajoutée immatérielle, notion qui n'est pas forcément évidente, mais qui est un critère de différenciation important pour les entreprises et les institutions. Le capital immatériel de l'entreprise est tout ce qui apporte de la valeur, mais qui est intangible, plus concrètement, cela se retrouve souvent quand on doit évaluer une marque par exemple. Kalon considère que la Bretagne a des atouts indéniables et que son patrimoine est une force qui il faut mettre en avant en construisant, autour de projets, des réflexions sur les notions d'identité, de valeurs et de culture bretonne. Pour nous, cela passe par une valorisation par l'image et la Bretagne est bien placée, car une culture forte favorise une image forte qui, elle-même, favorisera une économie forte.

Le challenge aujourd'hui est d'apporter de nouveaux codes graphiques à la Bretagne, comme le firent les Seiz Breur à leur époque. En effet, ils disaient « l'art breton doit être l'expression de son âme vivante, c'est-à-dire en situation d'évolution, et non un catalogue d'œuvres anciennes ». Le but étant de renouveler l'expression des symboles bretons.

Pourquoi avoir choisi le terme « Kalon » ?

Kalon veut dire « cœur » en Breton, nous sommes tous deux bretonnes, c'est une évidence pour nous de mettre en avant notre langue. Valoriser le patrimoine breton, cela passe aussi par l'utilisation de la langue qui contribue fortement à faire vivre la culture. Kalon, le cœur, est le noyau, le vivier qui permet de faire naître et de catalyser des projets.

Quel accueil recevez-vous de vos différents interlocuteurs (culturels, économiques...) ?

Depuis le début, nous recevons un accueil très positif des personnes que nous croisons, nous avons eu la confirmation qu'il existe un manque et un besoin fort de trouver des produits bretons qui s'inscrivent pleinement dans les tendances actuelles.

En ce qui concerne les acteurs économiques et



culturels de la région, nous avons été très bien accueillis, il semble que ce sont des thèmes auxquels ils sont sensibles et sur lesquels ils se penchent sérieusement.

Le Conseil régional de Bretagne développe un code de marque « Bretagne » destiné à renforcer l'image des acteurs locaux qui veulent utiliser la matière « Bretagne » et l'association « Produit en Bretagne » va lancer son projet ambitieux de marque « Bretagne... » à l'export pour favoriser l'exportation des produits bretons. L'institut culturel de Bretagne fait aussi bouger les choses avec des initiatives intéressantes, telles que les rencontres du design à Lorient, par exemple.

Ce dynamisme croissant est de très bon augure et cela a conforté notre idée qu'il faut regrouper des milieux parfois hétérogènes et créer un lien entre eux qu'ils soient artistiques, économiques ou culturels. Pour nous, il est primordial que ces univers travaillent ensemble. Kalon pense que cela passera par la création et c'est là-dessus que nous travaillons.

Quels projets portez-vous ?

Actuellement, nous sommes concentrés sur le développement d'une marque de vêtements qui constituera le projet précurseur signé Kalon. La marque Agalon qui a été lancée lors de la St Yves 2010 est faite pour les « Bretons de Cœur » et pose l'hermine (l'animal et non l'héraldique) sur le cœur des Bretons. Emblème revisité des Bretons et symbole subtil de la fierté de notre région. Nous avons la chance de travailler en collaboration avec Armor Lux qui est un acteur incontournable du textile dans la région et qui a le mérite de maintenir en vie des usines sur le territoire sur un marché extrêmement

concurrentiel.

La Bretagne a un rôle à jouer plus ambitieux au niveau international en mettant en avant l'originalité de sa culture. Il est important pour nous d'élargir notre vision stratégique à tous les aspects du développement de la région, pour être totalement ancré à l'évolution de la Bretagne en valorisant la matière première locale, ses entreprises, ses créateurs, ses institutions... afin d'avoir un discours cohérent vis-à-vis du consommateur et respecter une cohésion. Agalon est actuellement le fer de lance de Kalon et on espère nombreux les futurs projets lancés avec des partenaires qui feront confiance à la signature Kalon.

Pourquoi avoir contacté l'Institut Culturel de Bretagne ?

Nous avions dans l'idée qu'il était primordial de travailler avec les acteurs locaux intégrés afin de faire naître des idées fondées et pérennes. L'institut culturel étant un acteur clé du monde culturel breton cela nous a paru évident. Puis, lors de nos déplacements et rencontres, nous avons pu échanger avec des membres de l'institut. Nous étions également présents aux rencontres du design d'avril dernier, à ce moment cela faisait quelques mois que l'on travaillait sur la question et cet événement nous a agréablement surpris. La Bretagne communique par le biais de sa



www.agalon.fr

culture, son histoire, ses légendes, son patrimoine, qui sont retraduits à travers des symboles forts. Il est important à présent de se poser la question, quel élan voulons-nous donner à la Bretagne, pour donner un nouveau souffle à ses symboles, quelle image voulons-nous donner de la Bretagne du XXI^e siècle.

L'entreprise offre 15 % de remise aux lecteurs de *Lizher'Minig*. Pour toute commande avant le 30 juin 2011, mentionnez le code réduction «Skol-Uheb». Rendez-vous sur le www.agalon.fr



Venez...
Écoutez...
Participez...
à la 6^{ème} édition des Veillées
Contées de Bretagne...

Pour connaître l'ensemble des dates et lieux participants à l'événement, connectez-vous sur le portail de l'Institut :

www.culture-bretagne.org

Tout le mois de novembre 2010
A hod miz du 2010 N°6

Actions et projets de la section Droit & Institutions

Par **Jean-Pierre Lévesque**
Président de la section Droit & Institutions

La section Droit & Institutions de l'Institut Culturel, mise en place en 2006, travaille sur plusieurs projets importants. En voici la présentation :

Le Recours en manquement :

La section « droit et institutions », vient de livrer un travail important en association avec Kevre Breizh, le Collectif Breton pour la Démocratie et les Droits de l'Homme et Bretagne réunie.

Les juristes de la section ont participé à l'élaboration du texte, en collectant auprès des organisations internationales, et des institutions européennes, l'ensemble des textes consacrés à la protection de la diversité culturelle.

Ce travail a permis de mettre en lumière le concept de minorité nationale. Protégées par les standards internationaux en matière de droit de l'Homme, méconnus en France, les minorités nationales bénéficient de la protection de nombreux textes internationaux et européens. C'est par la constatation du formidable décalage existant entre la non reconnaissance en France, et les pratiques européennes, que la section a recherché les voies de recours possibles pour débloquer la situation.

C'est ainsi qu'elle a proposé le dépôt d'un recours en manquement sur les bases de l'actuel article 258 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne, permettant à la Commission européenne d'instruire un dossier concernant un Etat membre qui ne respecte pas les obligations lui incombant en vertu des Traités. (Rappelons que le Traité de Lisbonne indique que les droits de l'Homme y compris les droits des minorités font partie

des valeurs sur lesquelles est fondée l'Union Européenne).

Le travail s'est poursuivi dans le cadre d'une commission mixte réunissant des membres de l'ancien Conseil Culturel de Bretagne, et des membres de la section.

La rédaction du recours a été longue et minutieuse, le tout assorti de discussions parfois âpres, mais courtoises sur le bien-fondé de la démarche, sur l'intérêt d'utiliser la notion de minorité nationale pour la Bretagne, etc.

L'actualité politique a également été source de blocage du travail, puisque l'arrivée du Traité de Lisbonne et sa lente ratification par tous les Etats membres ne permettaient pas un dépôt du recours. Avec l'entrée en vigueur du traité en décembre 2009, les conditions requises étaient réunies, pour finaliser nos travaux et envoyer notre dossier à la Commission Européenne.



Des membres de la section Droit & Institutions au Forum des Droits de l'Homme à Nantes. (D.R.)

C'est l'Institut Culturel de Bretagne qui a eu la charge de mettre en page le document et, après accord des associations participantes, de l'envoyer à Bruxelles fin juin 2010.

C'est aussi l'Institut Culturel de Bretagne qui s'est chargé de l'envoi du recours à toutes les présidences des Etats membres de l'Union européenne.

Une conférence de presse a été organisée à Nantes, le 28 juin 2010 à l'occasion du 4^{ème} Forum Mondial des Droits de l'Homme, pour présenter le dossier.

Aujourd'hui la plainte est entre les mains des Commissaires européens.

Chaque association ayant en charge la publicité du recours, la section vient d'adresser courant septembre un courrier à tous les Commissaires, pour éviter que l'actualité sur les Roms n'efface des mémoires notre plainte.

Aujourd'hui, le recours est soutenu par deux grandes organisations européennes chargée de la défense et de la promotion des cultures minoritaires, la FUEN (Fédéral Union of European Nationalities) basée à Flensburg en Allemagne et le MRGI (Minority Rights Group International) à Londres, Grande-Bretagne.

Le recours doit également être communiqué aux députés Verts du Parlement européen, par l'intermédiaire du député nantais de Ruyg.

La section a également communiqué une copie du recours à la députée européenne Kinga Gal, présidente du groupe Minority Intergroup au Parlement Européen, pour un soutien actif auprès de la Commission européenne.

Nous ignorons si le recours sera accepté ou non par la Commission, mais le document lisible sur le site de l'Institut, par sa diffusion attire l'attention sur la situation bretonne, l'état des langues, la partition du territoire. Il reste un formidable travail juridique sur l'état du droit international dans le domaine de la protection des cultures et des langues minoritaires.

Nul doute qu'il servira de références pour les travaux à venir.

Le Forum des Droits de l'homme à Nantes/Naoned

La section a pu obtenir des organisateurs du 4^{ème} forum mondial des droits de l'homme à Nantes, la mise à disposition d'un stand dans l'entrée de la cité des Congrès. Pendant toute la durée du congrès (28 juin-1 juillet) l'Institut Culturel de Bretagne a pu recevoir et se faire connaître de nombreux visiteurs étrangers. La section Droits & Institutions est intervenue,

par l'intermédiaire de son président, à une table ronde sur le thème « Démocratie, organisation territoriale de l'Etat et protection des minorités ».

L'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne

En sa qualité de membre de la Plateforme de la société civile créé par l'Agence, l'Institut Culturel de Bretagne a reçu l'agrément pour participer au forum d'échange d'informations entre les différentes associations et organisations membres. Ce site interne à la FRA est alimenté par la section, notamment avec des informations concernant la Bretagne, et malheureusement souvent avec des informations discriminatoires. L'intérêt de ces communications est bien évidemment la diffusion au niveau européen de nouvelles, qui restaient médiatisées qu'au niveau local.

Divers

Il convient de souligner que la section « Droit & Institutions » commence à être connue, au-delà de l'Institut.

Il nous est agréable de constater que, ponctuellement et sur des questions juridiques précises, des personnes nous consultent sur des difficultés rencontrées.

Le phénomène est encore timide, mais il reste encourageant, et pour la section c'est important de pouvoir travailler sur des thèmes d'actualité.

A noter également, que plusieurs membres de la section sont invités à s'exprimer lors de colloques, ou animent des débats sur les questions européennes, les droits des cultures minoritaires, la diversité culturelle etc.

En conclusion, on peut souligner que la ténacité des membres, la rigueur des travaux réalisés, la qualité des analyses juridiques sont nos meilleurs alliés pour que vive la section. Désormais les sujets à travailler sont initiés par les associations culturelles bretonnes à travers leurs interrogations. Ce sera le cas des chèques en breton, des falsifications historiques publiées etc.

Pour participer aux travaux de la section Droit & Institutions, contactez le secrétariat de l'ICB :

Institut Culturel de Bretagne
Château de l'Hermine
6, rue Porte Poterne
56000 VANNES
02 97 68 31 10
arzela.roy@skoluhelarvro.org

NB : La prochaine réunion de la section Droit & Institutions se tiendra le samedi 6 novembre à Vannes.

Quelques mots pour expliquer le recours en manquement

Par **Jean-Pierre Lévesque**
Président de la section Droit & Institutions

Certains s'interrogent sur le contenu de la plainte bretonne envoyée à la Commission européenne. Sans rentrer dans le détail du dossier adressé, ni développer l'argumentation juridique, il est nécessaire de résumer en quelques lignes les principaux points évoqués.

Les Traités sur le fonctionnement de l'Union européenne permettent aux particuliers et aux associations de saisir directement la Commission européenne, s'ils jugent qu'un état membre manque à ses obligations communautaires. C'est donc la procédure que nous avons choisie.

En fait, et c'est le premier point de la plainte, il est fait état de l'exception française, en matière de promotion et de protection de la diversité culturelle. L'État français, contrairement à tous les États membres de l'Union européenne, est le seul qui refuse toujours, au nom de principes anachroniques, de reconnaître officiellement l'existence de cultures minoritaires sur son propre territoire.

Signataire de toutes les conventions internationales en matière de défense des droits de l'Homme et donc de la diversité culturelle, il utilise celles-ci seulement à la protection et à la promotion de la francophonie.

En réalité, sa politique est devenue totalement dépassée par les normes internationales et européennes en matière de protection des cultures et des langues minoritaires. Totalement isolé sur ses questions, l'État français refuse d'évoluer vers plus de démocratie et de respect des libertés fondamentales.

Nous avons donc rappelé tous les textes internationaux et européens qui protègent les droits de l'Homme, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités, en faisant état des pressions faites à la France par les organisations internationales et européennes, pour qu'elle accepte les normes dans ce domaine.

Nous avons également insisté sur le fait que la position des autorités françaises, mettait en péril toute la politique internationale de l'Union européenne, construite sur le respect des minorités nationales. Le dossier insiste également sur le décalage entre les droits reconnus aux citoyens européens dans d'autres États membres et le refus des autorités françaises.

Nous avons également démontré que l'argumentation développée par l'État Français pour refuser la reconnaissance de l'existence des minorités nationales sur son propre territoire, était incohérente avec ses engagements internationaux.

La Commission européenne gardienne des traités fondateurs de l'Union, a donc été saisie d'une plainte, pour non-respect des principes fondateurs rappelés dans l'article 2 du Traité de Lisbonne, qui mentionne

que l'Union est fondée notamment sur le respect des droits de l'Homme y compris des droits des personnes appartenant à des minorités.

Nous avons ensuite rappelé que si les organisations internationales (ONU, UNESCO) n'avaient pu trouver une définition acceptée par tous de la notion de minorité, les institutions européennes, et notamment le Conseil de l'Europe et le Parlement Européen avaient retenu une définition en cinq points, que la Bretagne remplit parfaitement. Elle est donc juridiquement, conformément au droit communautaire, une minorité nationale, et doit donc à ce titre être protégée comme toutes ses voisines européennes. Elle doit bénéficier de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et de la Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires.

Le recours a été prolongé d'exemples bretons sur les conséquences du refus français.

Quatre chapitres ont été consacrés à l'illustration de la situation bretonne.

Le premier, rédigé par Tangi Louarn, s'est intéressé à la situation de la langue bretonne, avec pour titre « Le traitement de la langue et de la culture constitutif de multiples atteintes ».

Le second chapitre présenté par Angèle Jacq, intitulé « Le fonctionnement de l'audio-visuel : une stratégie de dépossession » rappelle la place de la langue bretonne et de la Bretagne dans les médias régionaux.

Jean-Pierre Le Mat a ensuite fait le point sur l'ensemble de l'Histoire en Bretagne dans le troisième chapitre intitulé « L'Histoire de la Bretagne, les blocages institutionnels et culturels ».

Yvon Olivier avec un dossier sur les conséquences de la partition de la Bretagne, et la politique d'assimilation forcée subie par les Bretons de la Loire-Atlantique, intitulé « La partition de la Bretagne constitutive de discriminations » dénonce l'imbécillité de la situation actuelle.

En conclusion du recours en manquement, nous avons donc demandé à la Commission européenne, qu'elle confirme que les droits des personnes appartenant à des minorités nationales font partie intégrante des valeurs fondamentales de l'Union et par voie de conséquence, qu'elle condamne l'État français pour ses manquements dans ce domaine.

Nous avons demandé à la Commission européenne, qu'elle considère la Bretagne comme une minorité nationale et que par voie de conséquence elle oblige l'État français à respecter ses principales revendications, et l'invite à signer et ratifier la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, et la Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires.

Retrouvez ici la présentation des associations signataires :

GALV KARAEZ PAR ANGELE JACQ

Pouvez-vous nous présenter votre association et définir ses missions ?

Notre association œuvre en matière culturelle, historique, politique, administrative. Rappel des cinq points que nous avons mis en exergue lors de la création de Galv Karaez en octobre 1999, toujours d'actualité et base incontournable à nos yeux d'une vraie démocratisation de la société bretonne, à savoir :

1. La mise en conformité de la Constitution française avec les normes européennes et internationales.
2. Un statut public régional pour Diwan (école d'enseignement du breton par immersion) et pour la langue bretonne ; son enseignement correctement assuré dans les trois filières Div Yezh (public), Dihun (privé), Diwan (associatif), de même pour le gallo.
3. La réintégration politique et administrative de Nantes, l'ancienne capitale ducale, et de la Loire-Atlantique au sein de la Bretagne,
4. Un pouvoir régional véritable avec des compétences et moyens financiers à l'égal des autres régions européennes,
5. Des mesures économiques respectueuses des humains et de l'environnement face à la mondialisation des marchés.

Pour quelle(s) raison(s) votre association a-t-elle décidé de travailler sur cette plainte ?

En se référant aux cinq points au-dessus, voici le rappel de quelques actions qui peuvent être mises en parallèle avec le dépôt de cette plainte.

Une conférence de presse au Berlaymont février 2001, puis en juillet, l'accueil d'une délégation de députés européens irlandais, gallois, écossais et la présidente de l'ALE originaire de Flandre, ainsi que des représentants de la Ligue flamande des droits de l'Homme, pour un tour de Bretagne de nos problèmes : à Nantes la réunification avec les représentants de Bretagne Réunie, à Rennes un point sur la situation de la langue bretonne expliquée par Ofis Ar Brezhoneg, à Vannes avec l'ICB la présentation des outils de la Charte, à Lorient visite de TV Breizh avec Rozenn Milin déjà en mauvaise posture pour survivre en tant que TV bretonne indépendante, à Kemper rencontre avec les médias bretons - radios, An Tour Tan etc... puis tour d'horizon à Douarnenez sur le cinéma en Bretagne et le festival des minorités, où enfin la municipalité reçoit officiellement la délégation. La municipalité de Spézet recevra également cette délégation. Carhaix participera financièrement à son accueil et nos visiteurs entendront les enseignants des 3 filières d'enseignement du breton donner la dimension des difficultés rencontrées.

En 2005, nous avions alerté tous les pays membres du Conseil de l'Europe qui regroupe 47 Etats membres, ainsi que les régions de la Périphérie Atlantique : nous avions reçu 9 réponses dont celle de la présidence de Pologne, de Tony Blair qui remit notre courrier au Foreign Office, celle du président de Galice, du ministre de la culture du Pays de Galles.

Affiliation à la FRA

Depuis le mois de décembre 2007 nous sommes affiliée à la FRA (Foundation Right Agency), organe européen émanant de la société civile des pays de la Communauté Européenne.

Plainte contre Jacky Berroyer

Le 19 janvier 2007, Yann Choucq avocat au barreau de Nantes, à notre demande a déposé une plainte auprès du Président de la Cour Européenne des droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Dûment mandaté par une assemblée générale extraordinaire, Galv Karaez était bien décidé à obtenir justice et respect pour le peuple breton suite aux prestations insultantes du « chanteur » Jacky Berroyer. Ce fut en vain : le peuple breton n'existe pas aux yeux du droit français... et l'Europe le constate après deux ans d'attente !

Quelle suite comptez-vous donner à cette action ?

Cette participation à l'élaboration du contenu et au dépôt de plainte auprès de la Commission européenne contre l'État français entre donc dans les multiples démarches et courriers qui sont les nôtres pour rappeler les politiques au simple respect de la démocratie. Car qui ne dit rien consent.

Contact :
Angèle JACQ-GOUEROU
Kervouziern Creis
29510 LANDUDAL
anj.guet@gmail.com

5
Collectif
Breton pour
la Démocratie

BRETAGNE RÉUNIE PAR PAUL LORET



Pouvez-vous nous présenter votre association et définir ses missions ?
Notre association n'a qu'une mission : réunifier nos cinq départements bretons.
Durant plus d'un millénaire les Bretonnes et les Bretons ont su préserver l'unicité de leur territoire dont les frontières Est sont encore visibles aux travers de nos « marches de Bretagne ».

Plus personne, aujourd'hui ne conteste que la Loire-Atlantique est bretonne. Les quatre derniers Présidents de la République, le Conseil Régional dit « de Bretagne », le Conseil Général de Loire-Atlantique, plusieurs milliers d'élus se sont exprimés positivement sur ce sujet. Je n'oublie pas, et c'est le plus important, la population bretonne qui est favorable très majoritairement à la réparation de ce que nous appelons « une erreur historique » en date du 10 juin 1941 commise par le Maréchal Pétain. Les différents gouvernements qui ont suivi, tous plus jacobins les uns que les autres, se sont accommodés de la situation d'autant plus que Paris a toujours eu peur de ses provinces puis de ses régions. Nous pouvons constater tous les jours que le centralisme est inscrit dans la culture française. La partition de notre territoire permet à l'Etat, au nom d'une certaine égalité, de contrôler le développement de la Bretagne. L'amputation n'est pas uniquement culturelle, elle est aussi économique... Bretagne Réunie parcourt donc les cinq départements bretons pour sensibiliser la population et les élus de toutes couleurs politiques sur les enjeux économiques, sociaux et culturels de la réunification. La réforme des collectivités est une véritable opportunité et nous travaillons sans compter pour que notre projet y trouve toute sa place car aujourd'hui Bretagne Réunie constate que ce projet de loi ne tient pas compte de la diversité française et de ses attentes.

Pour quelle(s) raison(s) votre association a-t-elle décidé de travailler sur cette plainte ?

Nous, Bretonnes et Bretons avons trois identités, trois citoyennetés. Nous sommes Bretons, Français et Européens. Cette citoyenneté européenne nous impose des devoirs.

Nous avons aussi des droits !

L'Etat qui a beaucoup de droits a aussi des devoirs !

La France refuse toujours d'élaborer un processus favorable à l'épanouissement de sa diversité.

Pour « faire simple », son attitude va à l'encontre du traité de Lisbonne qu'elle a pourtant signé. Par ce traité, la France s'engage, au travers de l'article 2 : « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités », à reconnaître les différentes composantes de la société française.

Pour avoir rencontré à Strasbourg Luis Maria de Puig, Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, je peux vous assurer qu'aux yeux de nos concitoyen(ne)s Européen(ne)s, nous représentons l'une de ces composantes du fait de notre singularité.

Eric Besson l'a réaffirmé en début de mois, la France ne reconnaît pas, ce qu'elle appelle péjorativement, les communautés, les minorités qui vivent sur son sol...

L'Europe, elle, voit les « choses » différemment et est très attentive, entre autres, au respect des peuples autochtones et de leurs territoires.

Nous ne devons pas tout attendre de l'Europe, néanmoins, nous avons le devoir d'informer toutes les institutions européennes des manquements de l'Etat français, vis-à-vis du droit Européen, mais aussi des politiques de « débretonnisation » de la Loire-Atlantique mises en œuvre par la région dite des Pays de Loire et certaines collectivités locales dont la ville de Nantes.

La plainte est un des moyens permettant de faire évoluer ce droit et d'inciter nos institutions européennes à créer les « contraintes nécessaires » aux respects des valeurs que l'Union Européenne promeut.

En attendant, une recommandation de la part de la Commission Européenne serait la bienvenue dans le cadre de la réforme territoriale.

Quelle suite comptez-vous donner à cette action ?

Effectivement, il s'agit de donner une suite à ce dossier réalisé par d'éminents juristes issus des différentes associations et signataires. J'en profite pour les remercier vivement de ce travail exceptionnel, pertinent et factuel mais aussi celles et ceux qui ont su mener à bien ce dossier qui, semble-t-il, est une première en France. Ce coup d'essai, si c'en est un, nous permet d'entrer en contact avec les structures européennes ouvertes sur les questions touchant les « Minorités nationales ». C'est aussi l'occasion de tisser des liens européens, de s'approprier notre citoyenneté européenne et d'explorer un nouvel horizon. Il y a un avenir pour la Bretagne. C'est certain ! Encore une fois, empruntons tous les chemins susceptibles de nous y conduire.

Quels sont les futurs projets de votre association ?

Beaucoup plus près de nous, ce mois-ci, Bretagne Réunie a transmis aux 4868 Conseillers Municipaux des 221

BRETAGNE RÉUNIE (SUITE...)

communes de Loire-Atlantique un courrier personnalisé accompagné d'un dossier valorisant la réunification et une proposition de vœu en faveur de la réunification.

Nous souhaitons ainsi mobiliser entre octobre et novembre nos adhérent(e)s autour de leurs élu(e)s de proximité et inciter ces dernier(e)s à inscrire à l'ordre du jour de leur prochain Conseil un débat sur la pertinence de la réunification afin que la commune émette un vœu en faveur de la réunification.

Nantes ne représente que 270 400 habitants, et la Loire-Atlantique 1 209 000 habitants.

C'est aussi le moment pour Bretagne Réunie de rappeler aux communes de Loire-Atlantique que la ville de Nantes ne peut pas à elle seule décider de l'avenir de la Loire-Atlantique et de la Bretagne. Nous voulons redonner la parole aux élu(e)s de toutes nos communes et aux citoyen(ne)s.

Nous comptons poursuivre nos démarches auprès de nos députés afin qu'ils se mobilisent pour la Bretagne. Nous avons rencontré Thierry Benoit puis François de Ruyg qui ont tous deux, dans le cadre de la réforme, déposé des amendements favorables au processus de la réunification. Il nous faut réunir toutes les familles politiques sur ce projet breton.

Pour des actions ponctuelles, l'actualité ne manquera pas de nous fournir des « terrains de jeux ».

Pour le 70^{ème} anniversaire du décret du Maréchal Pétain, Bretagne Réunie, en partenariat avec Kevre Breizh, organise le 18 juin 2011, une journée d'action qui comprendra une manifestation, un forum des associations bretonnes et un concert. Nous travaillons déjà sur ce projet... Nous serons à quelques mois des élections législatives et présidentielles...

KEVRE BREIZH PAR TANGI LOUARN

Kevre Breizh
Coordination Associative de Bretagne

L'association a pour but le développement et la promotion de la culture bretonne, des langues spécifiques de Bretagne, le breton et le gallo, de son patrimoine matériel et immatériel, la défense des droits culturels des Bretons et le soutien mutuel à ses membres dans le cadre de ses principes fondamentaux, notamment : en rassemblant les associations et en favorisant leur coordination, en les soutenant et en apportant des aides à leurs actions en mutualisant des moyens, en permettant leur représentation collective auprès des institutions à tous les niveaux, et en particulier au niveau des 5 départements bretons, de la région de Bretagne, des institutions de la République française, de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et des Nations Unies, en permettant les échanges et les relations avec les autres coordinations associatives à tous les niveaux, en faisant toutes propositions aux institutions et à ses différents partenaires, en engageant toute voie de droit et toute poursuite judiciaire dans ces objectifs.

L'association poursuit ses buts et exerce son action en se référant notamment aux conventions internationales et en premier lieu à la Déclaration universelle des droits de l'Homme et à la Convention Européenne des Droits de l'Homme, aux textes qui en émanent, ainsi qu'à la Charte culturelle de Bretagne signée par l'Etat et les collectivités bretonnes, la Région de Bretagne et les Départements bretons des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan reconnaissant la personnalité culturelle de la Bretagne et le droit à son libre épanouissement.

L'association entend lutter par toutes voies de droit : pour obtenir dans les cinq départements bretons des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan la satisfaction de l'ensemble des Droits de l'Homme, individuels et collectifs dans les domaines de la culture, de la langue et de l'identité tels qu'ils sont reconnus par le droit international, contre les discriminations subies par les citoyens ressortissants des cinq départements bretons dans l'expression publique de leurs langues, cultures et identités spécifiques, pour la réunification administrative de la Bretagne, pour développer toute solidarité opportune avec les citoyens du même Etat ou d'autres Etats dans les mêmes domaines.

Membres / izili : Agence Culturelle de Bretagne, Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique, Association des Écrivains Bretons, Al Levrig, Amzer Nevez, Ar Falz-Skol Vreizh, Bertaeyn Galeizz, Bodadeg Ar Sonerion, Dastum, Digor Gwengamp, Breizh Unvan - Bretagne Réunie, Dihun, Div Yezh, Diwan, Emglev Bro An Oriant, FALSAB, Gouelia, Gouelioù Breizh, Gouren Breizh, Gwagenn TV, Identité Bretonne, KBP - Association des Professeurs de Langue Bretonne Paris, Kanomp Breizh, Kendalc'h, Kuzul Ar Brezhoneg, C'hoariva, Poellgor An Tarv, Radio Kerne, Sked Brest, Skol An Emsav, Skol Uhel Ar Vro - Institut Culturel de Bretagne, Skour Breizh Kendalc'h Keltiek, Speread Kelt, Stumdi, Ti Ar Gouren, Ti Ar Vro Kemper, Tud Bro Konk, Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg, War 'l Leur.

Coordination Culturelle de Bretagne - Kevre Breizh

9, rue/strad La Tour d'Auvergne

29270 CARHAIX/KARAEZ

Tél./Fax : +33 (0)2 99 87 17 65 - 00 33 (0)6 60 88 97 78

Site Internet : <http://kevre.over-blog.com> - Courriel : kevre-breizh@orange.fr

Emgav gant Yves Lainé

{Bzg}



Yves Lainé dirak ul livadenn eus an arzour brestad Ramine. Gwelout a reer ur pont treuzvourzhañ. (©MLB)
Yves Lainé devant une peinture de l'artiste brestois Ramine. On y voit un pont transbordeur. (©MLB)

Kadoriad kentañ ar gevrenn Gwir & Ensavadurioù, Yves Lainé a zo leun a raktresoù ! Eus embannadur e levr diwezhañ diwar-benn unan eus e hendadoù betek kemer perzh en raktres sevel ur pont treuzvourzhañ e Naoned, Yves Lainé na wel ket an amzer o tremen ! Bet ezel eus Poellgor-Ren ar CELIB ha Kadoriad kozh ALTRO (Kevredigezh Averezh Treuzdougen Körnog), bet eo bet rener kenwerzhel Porzh Emren Naoned-Sant-Nazer ha Rener diorroñ (1976-1997) an embregerezh-mor Brittany Ferries.

Emgav gant ur bersonelezh, stag ouzh Breizh ! Emsaver an adunvaniezh melestradurel Breizh, bet eo bet prezidant-diazezer ar gevredigezh B5, a fell diskouez poellded Breizh gant pemp departamant o tegemer al Liger-Atlantel. Bez-prezidant Poellgor evit adunvaniezh melestradurel Breizh deuet da vezañ Breizh Unanet.

Yves Lainé, kontit deomp hoc'h hentad labour ? Ganet on e Naoned-Chantenay, eus kerent a Naoned, Alfred Lainé hag Yvonne Kervadec. E 1954, kregiñ a ran da zampredin Kelc'h

evel rener diorroñ er Brittany Ferries. Labourat a ran gant Alexis Gourvenec, gantañ hon eus savet meur a linennou ferries (Sant-Maloù-Portsmouth, Rosko-Cork...). War ma leve emañ abaoe 1998, amzer am eus evit ober ar pezh a blij din : skrivañ, Breizh, beajiñ... Er mareoù-mañ, da skouer, e labouran e-framm ar gevredigezh «Les Transbordés». Fellout a ra deomp sevel ur pont treuzvourzhañ war porzh Naoned.

Gellout a rit displegañ muioc'h deomp ? En un nebeud gerioù, ar raktres pont treuzvourzhañ Jules Verne-mañ en deus da bal adlakaat buhez e porzh Naoned gant binvioù a-vremañ. Ijinet hon eus evel-se, e kevredigezh «Les Transbordés», un hollad oberennoù hag hon eus diskouezhet da Guzud Diorroadur Naoned Meurgêr. Ar pont treuzvourzhañ a ra lod eus ar raktres. Meur a gefridi a vo gantañ : Treuzdougen, touristed, o bevenniñ ul lec'h «egor dañvez» istorel, savet gant lec'hioù sevenadurel laouenek ha dedennus ! Anvet hon eus ar raktres-mañ Jules Verne evit enoriñ ar skrivagner Naonedad. Pouezhus eo ar raktres, met spi hon eus o gwelout anezhañ o tont da wir !

{Fr}

Rencontre avec Yves Lainé

Hag ar skritur ?

Embannet em eus levrioù pell'zo dija, met levrioù «skiantel» e oant. C'hoant am boa da skrivañ levrioù «lennegel» evit reiñ huñvre d'an dud. Setu penaos em eus embannet e 2006 kentañ levrenn un teir oberenn familh. Prest eo an niverenn diwezhañ, met ret eo din kavout un embanner ! Kontañ a raio istor ur chouan deus Landaol. Hiziv an deiz e skrivan un istor faltazi a dremenno e Naoned er bloavezh 2028 ! Farsus a-walc'h eo sonjal er pezh a zeuio da vezañ hor buhez pemdeziek a-benn 18 vloaz, eus ar cheñchamanchoù a vo marteze en hor c'hevredigezh.

Penaos ho peus graet anaoudegezh gant Skol-Uhel ar Vro ?

Sonj m'eus eo Bernez An Nail an hini gentañ en deus komzet din diwar-benn Skol-Uhel ar Vro e-pad un emvod eus ar CELIB. Da gentañ on bet ezel ar gevrenn Darempredoù Etrekeltiek hag Etrebroadel dindan anv ar Brittany Ferries a-raok bezañ ezel ez personel. E 2002, Yvonn Gicquel en deus komzet din eus krouadur teir c'hevrenn nevez (N.A.bs : Armerzh & Sevenadur, Yaouankiz & Deskadurezh ha Gwir & Ensavadurioù) o c'houlenn diganin ober war dro an hini troet war ar wir. Graet em eus war he zro daoust ma ne oan ket gwiraourien a-vicher. Ur wech savet ar bodad, al labour kentañ em eus boulc'het eo oa skrivadur an doser «Adunvaniezh Breizh ha gwarez ha sevenadur o klotañ gant gwirioù diazezh», ul labour hir. Kemeret hon eus perzh ivez e foromoù kentañ ar gwirioù mabden e Naoned en ur derc'hel ur stand hag o kinnig prezegennoù. Laosket em eus va flas da Jean-Pierre Levesque da c'houde.

Raktresoù a zo ganeoc'h ?

Ouzhpenn raktres Jules Verne hag ar raktresoù all, e kemeran perzh en ur bodad a labour war diazoù an identelezh breizhat hag an armerzh e-barzh Kuzul Sevenadurel Breizh. Un talbenn interesant-tre !

Lec'hiennoù da weladenniñ : <http://lestransbordés.org>

Da lenn :

Europe, rends nous la mer ! (CELIB), 1976
L'Ambition de Bretagne d'un Nantais 2002, (Petit Véhicule)
De la pertinence de sociétés duales 2004, *Les Ailes et le Sang* 2006, (Cheminements)
Alfred K. Zouave et communard 2008, (Cheminements)
Jean-Marc Kervadec, chouan de Bretagne (da embann)

Premier président de la section Droit & Institution, Yves Lainé débordé de projets ! De la publication prochaine de son dernier ouvrage sur l'un de ses ancêtres à la participation à la réalisation d'un pont transbordeur à Nantes, Yves Lainé a de quoi s'occuper. Ancien membre du Comité Directeur du CELIB et ancien président d'ALTRO (Association logistique transports Ouest), il a été directeur commercial du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire puis Directeur du Développement (1976-1997) de la compagnie maritime Brittany Ferries. Militant de la réunification administrative de la Bretagne, il fut président-fondateur de l'association B5, qui voulait démontrer la pertinence d'une Bretagne à 5 départements comprenant la Loire-Atlantique, et ancien vice-président du Comité pour l'unité administrative de la Bretagne devenue Bretagne Réunie. Rencontre avec une personnalité attachante et très attachée à la Bretagne !

Yves Lainé, pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

Je suis né à Nantes-Chantenay, de parents nantais, Alfred Lainé et Yvonne Kervadec. En 1954, je commence à fréquenter le Cercle breton de Nantes, mais c'est surtout pour y faire des rencontres ! En 1959 j'entame mon service militaire dans la Marine, une grande partie à Paris avant d'être attaché de Direction à Air France.



Evit raktres «Les Transbordés» en deus Yves Lainé savet ur raketenn (©MLB)
Pour le projet des «Transbordés», Yves Lainé a réalisé une maquette (©MLB)



« Hiziñ an deiz e skrivas un loto fallazi a dremenno e Naoaed er bloavezh 2028 » (© MLB)
« Actuellement, je rédige une fiction qui se déroulera à Nantes en 2028 » (© MLB)

Et l'écriture dans tout ça ?

J'avais écrit quelques ouvrages il y a longtemps, mais c'était des ouvrages « techniques ». J'avais vraiment envie de publier quelque chose de plus « littéraire » pour apporter un peu plus de rêve au lecteur. C'est ainsi qu'est sorti en 2006 *Les ailes et le sang*, le premier livre de ma trilogie « familiale ». Le troisième et dernier tome est prêt. Il racontera l'histoire d'un chouan de Landaul. Mais avant de pouvoir suivre ses aventures, il me reste à trouver un éditeur. Actuellement, je rédige une fiction qui se déroulera à Nantes en 2028 ! C'est assez amusant de penser à ce que sera devenu notre quotidien dans 18 ans, aux changements éventuels de notre société.

Comment avez-vous connu l'Institut Culturel de Bretagne ?

Je me souviens que Bernard Le Nail m'avait parlé de l'Institut en premier lors d'une réunion du CELIB. J'ai d'abord été membre de la section Relations Interceltiques & Internationales sous la casquette de la Brittany Ferries avant d'y adhérer à titre personnel. En 2002, Yvonig Gicquel me parle de la mise en route de trois nouvelles sections (n.d.l.r : *Economie & Culture, Jeunesse & Education et Droit & Institutions*) et me demande de prendre la présidence de la plus juridique des trois. Bien que non juriste, j'accepte volontiers cette mission. Une fois la section constituée, le premier travail que j'impulse fut la rédaction de la compilation « *La réunification de la Bretagne et la sauvegarde de sa culture mises en cohérence avec les droits fondamentaux* », un gros travail. Nous avons également participé aux premiers Forums des droits de l'Homme à Nantes par la tenue d'un stand de l'ICB et l'animation de conférences.

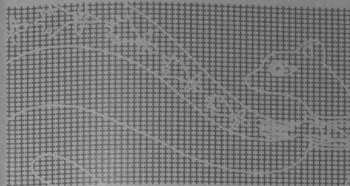
J'ai cédé ma place à Jean-Pierre Levesque par la suite.

Des projets ?

Outre le projet Jules Verne et les autres que je mène, je fais partie, au sein du Conseil Culturel de Bretagne, d'une commission qui travaille sur les fondements de l'Identité Bretonne et sa pertinence économique. Un sujet ô combien passionnant !

Sites web à visiter :
<http://lestransbordés.org>

À lire :
Europe, rends nous la mer ! 1976 (CELIB)
L'Ambition de Bretagne d'un Nantais 2002, (Petit Véhicule)
De la pertinence de sociétés duales 2004, *Les Ailes et le Sang 2006*, (Cheminements)
Alfred K. Zouave et communard 2008, (Cheminements)
Jean-Marc Kervudec, *chouan de Bretagne* (à paraître)



LES SECTIONS KEVRENNOÙ

L'Institut souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres :

Jean-Claude RIVALLAIN aux sections Relations Interceltiques & Internationales, Economie & Culture et Musique & Danse.
Jean-Paul LE BUHAN aux sections Histoire et Anthropologie, Culture & Patrimoine.
Erwan DELON aux sections Anthropologie Culture & Patrimoine, Relations Interceltiques & Internationales et Musique & Danse.
Gwenola HEMERY à la section Relations Interceltiques & Internationales.
Anne-Marie CHIRON à la section Art & Architecture.
Les Amis du peintre Geoffrey Dauvergne, à la section Art & Architecture.

L'activité de nos sections

Les sections de l'Institut sont en train de se réunir ce dernier trimestre de l'année afin de procéder à leurs élections et d'étudier leurs actions et projets.

Section Religion Kevrenn Relijion

La section religion s'est réunie le samedi 2 octobre 2010 au Centre d'Etudes du Bouddhisme à Plouray (Morbihan).

En présence de Mathieu Guihard, coordinateur ICB, nous avons élu nos représentants pour les 3 années à venir. Le nouveau bureau est composé d'une présidente, Suzanne Le Rouzic, d'un vice-président, Louis Elegoët, d'un secrétaire, Georges Provost, d'une secrétaire-adjointe, Marie-Thérèse Cloître. Les deux délégués au CPA sont Suzanne Le Rouzic, Charles-Yves Bernicot, et les deux suppléants Louis Elegoët et Josée Egreteau.

La section a ensuite choisi quatre candidats pour le collier de l'Hermine qu'elle présentera au prochain CPA.
Le point a été fait sur les travaux de la section en

cours. À propos du *guide des archives de l'Eglise catholique en Bretagne*, Georges Provost confirme que la publication est prévue en fin d'année 2010, aux Presses Universitaires de Rennes. L'étude du fait religieux contemporain en Bretagne se précise en tenant compte des difficultés de sa réalisation. André Rousseau rappelle, pour confirmation, la participation des membres de la section aux différents aspects de la recherche. A notre demande, le Centre d'Etudes du Bouddhisme a prévu une communication sur le bouddhisme et sa situation en Bretagne. Elle a été faite par Isabelle Froger, présidente de l'association bouddhiste Drukpa (Rennes), lié au Centre bouddhique de Plouray. En voici un très bref extrait.

L'union bouddhique de France compte 600 000 bouddhistes pratiquants (1% de la population du pays), les trois quarts d'origine asiatique, et plusieurs millions de « sympathisants ». Environ 150 000 bouddhistes sont des convertis.



Les membres de la section au temple bouddhiste de Plouray

Pour la Bretagne, les chiffres sont nettement plus faibles : un peu plus de 2000 pratiquants, incluant 1500 Asiatiques (sur les 5000/6000 que compte la Bretagne) et environ 500 Occidentaux pratiquant le bouddhisme tibétain (400) ou zen (150). La plus forte solidité de la culture chrétienne et la faiblesse de la communauté asiatique en Bretagne sont largement responsables de cette faiblesse numérique. On peut, là aussi, compter un cercle plus large de «sympathisants» (le fichier de Plouray compte 802 noms).
Les lieux de culte en Bretagne sont :
- pour le bouddhisme theravada (Petit véhicule) : pas de lieu, en dehors d'autels domestiques ;
- pour le bouddhisme mahayana (Grand véhicule) : une grande pagode à Nantes, qui draine Vietnamiens et Cambodgiens du Grand Ouest.
- pour le bouddhisme zen : des dojos dans plusieurs villes.

- pour le bouddhisme tibétain : le monastère de Plouray, fondé en 1985 avec une communauté monastique (2 moines, 7 nonnes) et un lama à demeure - deux centres à Rennes (on peut noter qu'un centre culturel bouddhique fédérant plusieurs associations sera ouvert à Rennes en 2012).

L'intervention d'Isabelle Froger s'est poursuivie par un temps d'échanges. La nonne Annie Drolma, qui nous a accueillis à Plouray, nous a fait préparer un repas tibétain. Elle nous a ensuite présenté le Centre où nous avons travaillé. Une pluie abondante nous a empêchés de visiter la propriété, à notre grand regret.

Notre prochaine réunion est prévue le samedi 9 avril 2011, à Rennes, au Centre culturel islamique Avicenne.

Section Géographie Kevrenn Douaroniezh

Vendredi 12 novembre réunion de la section Géographie, Territoire Environnement (GTE) à Quimper à 10h00, à la Mairie, avec la présence d'Alain Pennes, maire.

Programme :

Restructuration et étendue de la section
Actualité des structures territoriales.
Actualité de l'environnement : éventualité de la visite de l'usine Bigard (agroalimentaire) et visite de l'église Sainte-Croix l'après-midi.

Nota : tous les membres de l'Institut intéressés sont invités... sous réserve d'en demander l'invitation au secrétariat de l'ICB et de se faire connaître une semaine à l'avance (taille de la salle).

Carte IGN à quatre départements
Patrick Mareschal, président du Conseil

Général de Loire-Atlantique, a écrit à la présidente et au directeur de l'Institut Géographique National qui vient de publier une carte routière de la Bretagne et dont la couverture représente la région administrative de Bretagne, en excluant par conséquent le département de Loire-Atlantique.

Il y décrit très bien les réalités associatives, culturelles, économiques, touristiques, administratives et politiques de ce territoire cohérent de la Bretagne à 5 départements, ainsi que le sentiment d'appartenance à une Bretagne intégrale, sentiment réel, majoritaire et constant dans la population.

François Rémy, président de la section Géographie et Bernard Delhay, président de l'Institut, ont co-signé une lettre à l'élue pour exprimer le soutien de l'ICB à cette initiative. Ils ont appuyé sur deux points importants : l'exigence scientifique et la transmission au grand public, deux points qui sont au cœur de la mission de l'ICB. L'IGN doit donc, dans ce même esprit, modifier sa cartographie bretonne.

Section Art & Architecture Kevrenn Arz & Savouriezh

La section Art et Architecture s'est réunie à Auray le samedi 16 octobre, et a procédé à l'élection de ses nouveaux responsables.

Yannig Guillevic, peintre et plasticien, a été élu président de la section, il succède à Bernard Le Floc'h. Yannig Guillevic et Maryvonne Couédo sont titulaires CPA, Monig Loosen-Baron est suppléante.

Parmi les actions prévues en 2012, on peut citer une exposition sur Isabelle Delecourt, créatrice de faïence, à Quimper pendant l'été, dans le cadre du Festival de Cornouaille. Un autre projet majeur est l'organisation d'un concours de broderie proposé aux professionnels comme aux amateurs des cinq départements, suivi d'une exposition à Vannes. Entre autres actions, on peut aussi citer l'organisation d'un colloque sur les murs peints, à Saint-Brieuc. La réunion a été ponctuée par la présentation de photos en noir et blanc du Pardon de Saint Yves à Tréguier, par leur auteur Antoine de Givenchy, photographe de Plérin.

Section Littérature & Expressions Orales Kevrenn Lennegezh dre Gomz

La section Littérature & Expressions Orales s'est réunie à Pledran le samedi 23 octobre, et a procédé à l'élection de son bureau.

Président : Alain Le Noac'h (titulaire du CPA)
Secrétaire : Françoise Cordeau (titulaire du CPA)
Suppléants au CPA : Thierry Poirier et Albertine Dagand.

Section Jeunesse & Éducation Kevrenn Yaoutankiz ha deskadurezh

La section Jeunesse & Éducation s'est réunie à Pledran le samedi 23 octobre, et a également procédé à l'élection de son bureau.

Président : Michel Priziac (titulaire du CPA)
Secrétaire : Martine Jacopin (titulaire du CPA)
Suppléants au CPA : Roland Allain et Mikael Couteller.

CALENDRIER DES SECTIONS

Section Histoire

La section Histoire se réunit le samedi 30 octobre à Guérande (Centre culturel Athanor).

Section Langues & Linguistique

La section Langues & Linguistique se réunit le vendredi 5 novembre à Vannes (dans les locaux de l'ICB).

Section Droit & Institutions

La section Droit & Institution se réunit le samedi 6 novembre, (dans les locaux de l'ICB).

Section Géographie, Territoire & Environnement

La section Géographie, Territoire & Environnement se réunit le vendredi 12 novembre à Quimper (à la Mairie).
Nota : tous les membres de l'Institut intéressés sont invités... sous réserve d'en demander l'invitation au secrétariat de l'ICB et de se faire connaître une semaine à l'avance (taille de la salle).

Section Économie & Culture

La section Économie & Culture se réunit le samedi 20 novembre à Vannes (dans les locaux de l'ICB).

Sections Relations Interceltiques & Internationales et Sport & Jeux

Les sections Relations Interceltiques & Internationales et Sport & Jeux se réunissent le samedi 20 novembre à Guérande (Centre Athanor).

Section La Mer & Les Hommes

La section La Mer & Les Hommes se réunit le lundi 13 décembre à Saint-Malo (La réunion aura lieu à bord du dundee Ar Zenith restauré).

Section Littérature Écrite

La section Littérature Écrite se réunit le samedi 11 décembre à Vannes (dans les locaux de l'ICB).

Section Religion

La section Religion se réunit le samedi 9 avril 2011 à Rennes.



ÉVÉNEMENTS DARVOUDOÛ

Retour sur image de 2010...



AG À QUIMPER



CANTATE POUR LA PAIX À LORIENT



RENCONTRES DU DESIGN À LORIENT



GOÛLET AR BRO GOZU À LESNEVEN



LA FÊTE DE LA BRETAGNE



L'HOMMAGE À LLUIS COMPANYS À LA BAULE



CEREMONIE DE L'HERMINE À LORIENT



LES JEUDIS DE L'HERMINE À VANNES

Rencontres du design

Par **Bernard Delhaye**
Président de l'ICB

Le succès de cette initiative n'est plus à démontrer et l'aventure continue. Suite au concours « Bevan gant ar mor / Vivre la mer », qui avait enregistré près de cent projets, une exposition des meilleures propositions sélectionnées par le jury a été réalisée.

La directrice de la Maison de la Bretagne, Gaëlle Gouérou, nous a demandé de pouvoir la présenter à Paris dans le cadre d'une animation sur ce sujet intitulée « Pays nordiques, un esprit Design pour la Bretagne ».

Une réception a eu lieu le 20 octobre dernier sous la présidence de Madame Kaourintine Hulaud, conseillère régionale et déléguée à la Maison de la Bretagne, en présence de Monsieur Bernard Delhaye, président de l'Institut Culturel de Bretagne, et de Monsieur Arnaud de la Monneraye, vice-président et cheville ouvrière de nos « Rencontres du design » d'avril 2010.



L'exposition proposée à la Maison de la Bretagne



(© Maison de la Bretagne)



(© Maison de la Bretagne)

LA MAISON DE LA BRETAGNE

Située au cœur du quartier Montparnasse à Paris, la Maison de la Bretagne est la représentation économique, culturelle et touristique de la Bretagne à Paris. Gérée par le Conseil régional, c'est une structure au service des cinq départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Morbihan, regroupés avec la Région au sein d'un syndicat mixte. Véritable lieu de rencontres, d'échanges et d'informations voué à la promotion de la Bretagne, cet équipement est mis au service des Bretons (entreprises, particuliers, collectivités, médias...), et de tous ceux qui souhaitent découvrir la Bretagne !

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h30 à 18 h et le samedi de 14h30 à 18 h 30.

>> Contacts :
Maison de la Bretagne
8, rue de l'Arrivée
75 015 Paris
Site : www.maisondelabretagne.fr
Courriel : maisondelabretagne@region-bretagne.fr
Secrétariat : 01 53 63 11 50



Maison de la Bretagne

L'Institut Culturel au Festival Interceltique de Lorient

Par **Mikaël Le Bihannic**
Assistant de Communication de l'ICB

Partenaire du 40^e Festival Interceltique de Lorient, l'Institut Culturel de Bretagne a participé à la fête du monde celtique qui se déroulait du 6 au 15 août 2010.



Stand

Pour la première fois, l'ICB était au cœur du festival Interceltique de Lorient. En effet, notre association a activement participé aux festivités qui ont rythmé le 40^e anniversaire du FIL. Présent sur plusieurs fronts, l'ICB avait tout d'abord installé un stand de promotion sur le quai Bretagne. A cette occasion, l'Institut a réalisé quelques supports de communication (bâches de fond de stand, sacs-cabas en kraft à distribuer, tirage de revues supplémentaires, tours de cou, plaquettes...). Cette vitrine fut une formidable opération de communication car nous avons ainsi pu rencontrer des milliers de festivaliers en quête d'informations sur la culture bretonne tout au long des dix journées du festival. Plusieurs ouvrages et posters étaient également proposés à la vente.

Quelques dédicaces ont également été organisées sur ce stand dont celles de Gweltaz Ar Fur, Annaïg Renault, Suzanne Le Rouzic, Viviane Hélias, Hélène Cario.

Conférences

Outre la tenue du stand, l'Institut était partenaire de l'Université Populaire Bretonne et d'Emglev Bro an Oriant dans l'organisation d'un cycle



de conférences sur le thème : « *Bretagne : une identité sans frontières* », du lundi 9 au vendredi 13 août dans les locaux de la CCI du Morbihan. L'ensemble de ces conférences ont été bien suivies, certaines faisant même salle comble ! Captées par l'ICB, elles seront bientôt disponibles sur le nouveau portail de l'Institut www.culture-bretagne.org.

L'exposition sur l'Hermine, réalisée par l'Institut et la Maison de l'Histoire, était également installée au rez-de-chaussée du bâtiment. Composée de 17 panneaux explicatifs, d'une vitrine avec des objets en lien avec le sujet et d'une borne vidéo diffusant les 24 films des 6 dernières années en boucle, cette exposition présente l'Hermine sous différentes coutures.

Journée de l'Hermine

La journée de l'Hermine, organisée le lundi 9 août, a également rencontré un beau succès. La réunion des Herminés, animée par Patrick Malrieu, chancelier de l'Hermine, a donné le coup d'envoi de cette belle journée dès 10h00.

À 13h00, un déjeuner réunissant Herminés, membres du CA et quelques invités, était organisé au Club K (restaurant des partenaires du Festival Interceltique de Lorient).

Après le déjeuner, une conférence de Frédéric Morvan était programmée à 16h00 sur « Les ducs de Bretagne et la chevalerie bretonne du XIII^e au XV^e siècle » à la CCI.

À 18h00, rendez-vous était donné à l'Agora

pour la cérémonie de l'Hermine. Ont été décorés à cette occasion : André Chédeville (représenté par sa femme, qui a reçu sa décoration), Catherine Latour, Annaïg Renault et Donatien Laurent. De nombreuses personnes avaient répondu présentes à notre invitation, la salle était même trop petite pour accueillir tout le monde !

La journée s'est achevée à l'Espace Marine avec le concert d'Alan Stivell. En final, ce dernier a décoré sa harpe du collier de l'Hermine avant de conclure avec le Bro Gozh, un grand moment.

Le bilan de notre participation est très positif car il nous a permis d'être bien visibles par les festivaliers. La distribution de sacs contenant des documents a accentué cette visibilité au-delà du quai Bretagne. Le fruit de cette opération se mesurera dans les mois à venir, l'objectif est que notre communication résonne dans la tête et le cœur d'un maximum de personnes.

Rendez-vous en août 2011 !



© Photos Maryvonne Couédo sauf herminés : Mikaël Le Bihannic

Les Veillées Contées de Bretagne : 6^{ème} édition En novembre, laissez-vous conter...

La 6^{ème} édition du Mois des veillées contées de Bretagne, se déroulera tout au long du mois de novembre sur l'ensemble des cinq départements de Bretagne et même d'ailleurs !

Les objectifs de ce grand événement sont multiples : la valorisation du conte traditionnel en Bretagne, l'organisation d'un événement populaire où se côtoient les générations, la pratique des langues de Bretagne, la transmission des contes, la mise en lumière des fonctions éducatives du conte... Toutes ces raisons expliquent pourquoi nous assistons aujourd'hui au regain des veillées.

Ce renouveau peut s'expliquer par le désir de se retrouver, de s'évader ensemble, en groupe, dans un monde de plus en plus agressif et empreint à la solitude. Il en ressort

que le conte a une fonction sociale très forte.



Initié par la section Littérature & Expressions Orales de l'Institut Culturel de Bretagne, le Mois des veillées contées de Bretagne s'inscrit dans un projet de mise en lumière et de sauvegarde de la pratique du conte en Bretagne. Déjà à Loudéac en 2002, l'ICB avait organisé des rencontres autour du conte et avait édité à cette occasion le premier annuaire des conteurs de Bretagne consultable aujourd'hui sur internet via le www.culture-bretagne.org.

Pour connaître l'ensemble des dates et lieux de cette année, rendez-vous sur le blog de l'Institut <http://blog.culture-bretagne.org> à la rubrique agenda des événements.

LES VEILLÉES CONTÉES PAR MAMM SOAZ (MEMBRE ICB)



Que représente aujourd'hui, pour vous une Veillée Contée ? Pour certains le mot « veillée » peut paraître passéiste, il n'en est rien pourtant. Il ne faut pas oublier que nous sommes en Bretagne et que ce mot évoque invariablement le conte et ses conteurs. Depuis quelque temps, partout dans l'Hexagone le conte a repris ses lettres de noblesse et en Bretagne plus que jamais ! Alors pourquoi ne pas conserver ce mot de « Veillée » qui, chez nous, évoque le coin de cheminée près duquel les anciens se réunissaient ? D'accord, les cheminées se font rares dans nos maisons d'aujourd'hui... et la vie moderne a bousculé bien des choses... mais l'envie d'écouter des contes est toujours là ! Une veillée contée, c'est avant tout l'idée d'un lieu chaleureux où l'on se rassemble autour d'un ou de plusieurs conteurs. L'urbanisation aidant, il importe peu que ce soit dans une école, une salle polyvalente, un café libraire ou une médiathèque... du moment que ceux qui y viennent le soient pour partager le bonheur d'être ensemble.

C'est avant tout une rencontre avec les autres autour du conte, c'est un moment de convivialité !

En tant que conteuse, que vous apporte le fait de participer au Mois des Veillées contées en Bretagne ? Je participe aux Veillées Contées depuis leur lancement en 2005 et l'enthousiasme du début ne faiblit pas. C'est très motivant pour une conteuse comme moi que d'annoncer à son public : « Ce

LES VEILLÉES CONTÉES PAR MAMM SOAZ (SUITE...)

soir, partout en Bretagne, des gens sont rassemblés, comme vous l'êtes ici, pour écouter des contes ». C'est comme si le fil de mes contes rejoignait la grande toile tissée à travers le pays ! Je peux dire aussi que là où l'on a commencé à organiser une veillée de l'ICB, le public est dans l'attente de l'événement et de ce fait une certaine pérennité s'installe. Le bonheur de conter ces soirs là est encore plus grand lorsque l'on retrouve des visages familiers... c'est un vrai partage !

Cette manifestation est un succès... le public y vient nombreux, à quoi attribuer ce succès ?

Le succès vient de ce que le monde d'aujourd'hui a besoin, sans même qu'il s'en rende d'ailleurs vraiment compte, de revenir vers un imaginaire qu'on lui a enlevé... Les conteurs le savent, eux, et cette manifestation c'est l'occasion pour eux d'aller au-devant d'un public dans un tout autre contexte que celui dont ils ont l'habitude. Le fait que cela se fasse sous la bannière de l'ICB crée une sorte d'aura... le conte sort de l'imagerie que s'en fait une certaine catégorie de gens pour qui « le conte, c'est juste bon pour les enfants »... Le public y vient nombreux, jeunes et vieux s'y retrouvent tout simplement pour partager une bonne soirée.

Trois Veillées, trois lieux différents :

La mamm Soaz que je suis va cette année encore participer à l'événement de ces Veillées Contées de Bretagne. C'est vrai qu'à chaque lieu sa différence, mais cela n'empêche pas d'y trouver la même convivialité et la même complicité avec le public.

- Avec le Château des Rohan c'est une belle histoire : étant familière de ce lieu depuis la petite enfance où j'ai eu la chance d'y faire mes premières classes d'École Primaire... j'ai tout de suite pensé à ce merveilleux endroit. La tour d'honneur, avec sa grande cheminée, n'est-ce pas là un cadre idéal pour le conte ? L'accueil de la Municipalité a été spontané et chaleureux pour en ouvrir ses portes, en toute gratuité, à l'Institut Culturel de Bretagne. Et, cerise sur le gâteau, elle nous offre également un impressionnant tas de bois pour réchauffer l'assemblée !!! Les amis de la Chronique de Pontivy ont été les premiers invités... le bouche à oreille, la diffusion de l'événement sur Radio Bro Gwened relayée par la Presse ont fait le reste d'autant plus que mes amis Conteurs de Brocéliade m'ont rejoint pour animer ces soirées.

- Le Comptoir Gávrais, ce délicieux Café Libraire du bout de la Presqu'île de Gávres, est tenu par une femme merveilleuse, une Française pleine de savoir et d'accueil pour ceux qui entrent dans sa boutique... Il suffisait de demander et son oui enthousiaste a été instantané pour qu'une veillée se fasse chez elle voici deux ans maintenant. Cette année, l'expérience se renouvelle avec Cöldyne qui, cette fois encore va me rejoindre pour animer une autre veillée. Un petit public des plus chaleureux s'installe comme il peut au milieu des étagères de livres et c'est parti pour une soirée contes à la mode de chez nous !

- Grande première cette année dans le pays de Riantec où nous vivons, nous allons ouvrir notre maison pour une Veillée Contée de Bretagne. Deux conteuses... une violoniste... les voisins... les amis et le tour est joué ! Dans une longère, on peut aisément recevoir une petite quarantaine de personnes, en tous les cas, on va tenter l'expérience !

Voilà ! J'ai envie de dire à mes amis conteurs, qu'il suffit de pas grand-chose pour se lancer dans l'aventure des Veillées Contées de l'Institut Culturel de Bretagne... À chacun de s'organiser là où il est et de trouver le petit endroit chaleureux qui peut faire l'affaire !

Quels sont vos souhaits pour les Veillées 2011 ?

Tout simplement qu'elles continuent à essaimer dans nos cinq départements !

Petite remarque perso : D'une Veillée partout en Bretagne un même soir, on en est arrivé à étendre l'événement sur un mois... La magie première s'est envolée, on ne peut plus dire : « Ce soir, partout en Bretagne, des gens sont rassemblés, comme vous l'êtes ici, pour écouter des contes » ! D'accord, sur un seul soir on s'est rendu compte que ce n'était pas évident, mais de là à s'étaler sur tout un mois ? Un week-end de 3 jours en novembre, toujours le même, au alentours du 11 novembre, comme cela avait été évoqué dans les débuts, serait peut être plus parlant ! Le public pourrait pérenniser l'événement autour d'une même période... On pourrait ainsi éviter l'amalgame fait par certaines associations ou conteurs qui essaient d'en profiter pour y faire entrer leur propre festival de contes comme on l'a vu faire l'an passé... Il faut savoir aussi que novembre est un mois où les conteurs sont beaucoup sollicités. Et puis, pour le secrétariat de l'ICB, cela pourrait simplifier la tâche... Tout ceci est dit dans le but d'amener une réflexion dans ce sens... En échangeant nos différents points de vue, peut-être pourrions nous ainsi améliorer les choses ?

LES VEILLÉES CONTÉES PAR JP QUIRION (MEMBRE ICB)



Qu'est ce que représente, aujourd'hui, pour vous, une veillée contée ?

Une veillée contée c'est la possibilité d'un espace de liberté, public, où chacun peut donner sa parole indépendamment de son statut social.

C'est un moment où le conte retrouve une origine et une légitimité : œuvre généreuse de la culture populaire, de ceux qui n'ont rien, ni reconnaissance professionnelle, ni reconnaissance économique, ni reconnaissance culturelle.

Plus simplement, c'est un moment de liberté et de plaisir, où celui qui conte n'est pas dans un travail, c'est-à-dire une activité rémunérée qui lui donnera les moyens de consommer, de consommer pour pouvoir travailler, où, en bref, il échappe au cycle infernal, animal, pour offrir et s'offrir un peu d'humanité.

C'est aussi un moment pour accepter le hasard, la découverte. Prendre des risques.

J'espère toujours que les participants s'efforceront d'aller à la rencontre des contes, c'est-à-dire qu'ils ne joueront pas au conteur, mais qu'ils diront ce qu'ils ressentent, leur expérience unique, à travers ces œuvres de la culture populaire, produites par des gens dans le dénuement. C'est un moment de retrouvailles avec l'essentiel.

C'est un bel outil pour faire connaître la culture orale populaire, puisque l'on n'est pas tenu aux artifices du spectacle.

Je tiens beaucoup à ce côté gratuit et polyphonique, au droit à l'erreur, à l'écoute.

La veillée est pour moi un moment agréable, libre, parce que sans jugements, sans hiérarchie, un lieu de jaillissement, parce qu'ouvert à toutes les paroles.

C'est une fête entre amis, voisins.

Qu'est ce que vous apporte, en tant que conteur, le fait de participer au Mois des veillées contées de Bretagne ?

Ce Mois des veillées contées m'a amené à préciser ma réflexion sur le conte, sur la culture orale populaire.

Ça a été la possibilité d'inviter des gens à conter, à écouter des contes. Sans le cadre du Mois des veillées, je n'aurais pas pris l'initiative de proposer une telle veillée, alors que matériellement rien ne m'en empêchait.

Ensuite face à la diversité des paroles, j'ai bien été obligé de réfléchir sur le conte, contenu et histoire, et sur la forme, parfois activité rémunérée servant à certains d'un unique moyen de reproduction de leur force de travail.

C'est toujours bien d'avoir des prétextes à réflexion.

Ce moment, est un moment de ré-appropriation de la parole, de toute puissance de l'instant, indépendamment des tenants et des aboutissants.

Cela permet d'aller vers une parole plus juste, moins formatée par les contraintes d'une société de consommation qui n'accepte le conte qu'en spectacle, qui n'accepte l'homme que travailleur.

Cette manifestation est un succès, une quarantaine de veillées seront organisées cette année, le public y vient nombreux. À quoi attribuez-vous ce succès ?

C'est très difficile de savoir pourquoi une chose a du succès. Chantal Goya a fait un tabac, Adolf Hitler aussi. Qu'est-ce qui flatte les gens ou les contraint à participer ?

Ces veillées vont vers les gens là où ils se trouvent. Le conte permet cette proximité.

Je le vois depuis que je conte, depuis vingt ans. Je vais dans des endroits où les spectacles ne se déplacent pas, même les spectacles de contes.

Il ne faudrait pas que les contes deviennent spectacles mais que les spectacles deviennent contes.

La veillée est une forme simple, sympathique, proche, loin des grosses machines et des salles de spectacles, éloignées géographiquement et culturellement de la majorité de la population.

La parole y est multiple, variée.

Les gens sont contents qu'on vienne les voir, qu'on les invite. La présence de personnes connues (et non pas de vedettes, de pipoles), d'amis, de voisins est intéressante. Il est possible de venir en famille. Si le petit pleure, si les enfants courent, ce n'est pas un problème.

Le conte est accessible à tous si l'on reste dans sa simplicité.

LES VEILLÉES CONTÉES PAR JP QUIRION (SUITE...)

Vous avez, cette année, réussi à coordonner, co-organiser, une dizaine de veillées en Loire-Atlantique. Comment vous y êtes-vous pris ?

Coordonner, co-organiser sont des mots qui ne correspondent pas à la situation.

Tout ce que j'ai fait, c'est prendre un téléphone et téléphoner à la personne qui organisait la veillée de Sautron, après avoir obtenu ses coordonnées par l'intermédiaire de l'Agence Culturelle Bretonne de Nantes. Je trouvais dommage que nous n'ayons pas été mis en contact.

Je lui ai fait part de mon étonnement du si petit nombre de veillées en Loire-Atlantique au regard du nombre d'associations de conteurs et de conteurs supposés, cinquante, cent peut-être.

Son intérêt a fait que je me sentais moins seul.

Il a proposé d'organiser une autre veillée à Nantes. Je me suis engagé à essayer quelque chose de mon côté.

De plus, il y avait eu la demande du musicien d'Anetz, transmise par l'ICB (très bonne initiative) qui suite à la tenue du congrès à Ancenis, souhaitait organiser une veillée.

Cette veillée s'est concrétisée et c'était également encourageant.

J'en ai parlé autour de moi. Il n'y a pas eu de retour de la part du peu de conteurs que je côtoie.

Lors de la distribution des affiches dans les communes avoisinantes, j'ai rencontré le responsable culturel de Malville qui s'est montré intéressé.

Rencontrer des personnes est un des intérêts de l'affichage de proximité.

Yves Averty, de l'Agence Culturelle Bretonne, qui, lui, est effectivement un organisateur, une personne active, m'a orienté vers le festival du livre de Guérande et a proposé d'organiser deux veillées à Yezhou à Sevenadur à Saint-Herblain, l'une en breton, l'autre en langues plurielles.

J'ai envoyé l'information sur les veillées par mail à beaucoup de personnes, à des bibliothèques que je connais pour participer à la diffusion des contes et être en contact avec des associations de conteurs. Je n'ai dû avoir que deux réponses, l'une ne s'est pas concrétisée mais nous verrons l'année prochaine, et la bibliothèque de Trignac a été en rapport directe avec l'ICB, je pense.

La Chaumière a répondu favorablement, mais ce sont des diffuseurs des contes depuis toujours. Je crois d'ailleurs que, sans eux et quelques autres personnes, j'aurais dû arrêter de conter depuis longtemps, faute d'avoir la parole.

Le peu de travail que j'ai engagé n'est pas fini. Je dois contacter de nouveau les conteurs et associations de conteurs en étant plus précis sur le mode de fonctionnement.

Moi, dans tout ça, je ne suis qu'un agitateur.

Je n'ai même pas pensé à utiliser plus systématiquement l'outil de diffusion et d'informations qu'est l'ACB à Nantes. Je n'ai même pas pensé à utiliser l'annuaire des conteurs de l'ICB, un comble.

Je ne sais pas travailler seul. Il est vrai que je ne crois pas au travail solitaire. J'ai besoin de sentir les gens motivés, intéressés, et là, il y en a eu.

C'est plus de la chance qu'un travail solide, et le hasard des rencontres.

Qu'attendez-vous, quels sont vos souhaits pour les veillées 2011 ?

Je pense qu'en structurant le travail, et en utilisant de bons outils, on peut largement augmenter le nombre des veillées.

Paroles de marmite, à Nantes, organise des veillées depuis 25 ans, des veillées de proximité, ouvertes et ça fonctionne. Je dois même dire que beaucoup de personnes auxquels le conte fournit une partie importante de leurs revenus aujourd'hui, sont passées un jour où l'autre par ces veillées-là.

Il serait intéressant que les associations de conteurs participent, mais ça ne s'est pas fait cette année.

Lors d'un échange téléphonique avec la bibliothécaire de Trignac, un point intéressant pour l'avenir des veillées a été soulevé. Il serait bien au niveau du département d'organiser une rencontre de tous les organisateurs et participants, pour se tenir au courant du déroulement de la manifestation de cette année dans chaque lieu et réfléchir sur le contenu, la forme, et un éventuel développement de la manifestation pour l'année prochaine. En gros, pour partager nos plaisirs et nos déboires.

Le travail de communication devra commencer tout de suite après cette rencontre.

Je ne peux pas dire grand-chose de plus.

Les Journées de L'Hermine

Voici le programme du premier semestre des Journées de L'Hermine saison 2011, un jeudi par mois à 18h00 au château de L'Hermine à Vannes :

La langue gauloise
Le 20 janvier
Par Jean Bernard

La langue gauloise est considérée comme disparue et pourtant elle est bien présente en français. L'onomastique gauloise est partout : montagnes (Alpes, Cévennes), rivières (Seine, Rhône), villes (Paris, Lyon), lieux-dits (Montaigu, La Madelaine), patronymes (Bideau, Naudin). Le lexique aussi conserve son origine : sortir, bouger, changer, briser, branche, bouton...
La latinisation forcée, entreprise dès le Moyen Âge, n'a pas fait du français une langue latine mais latinisée car seul le lexique a été touché. La partie latine du français n'est pas d'origine populaire mais savante.

Yves Doaré, carnets d'atelier
Le 24 février
Par Yvon Le Bras

Les carnets d'atelier du graveur et peintre Yves Doaré, nourris et conservés par lui depuis près de quarante ans, font ici l'objet d'un choix de travaux, collages, esquisses, pensées qui renseignent sur l'ensemble d'une œuvre et forment un patchwork esthétiquement et intellectuellement stimulant.

Conomor entre mythe et réalité
Le 31 mars
Par Christiane Kerboul-Vilhon

L'Etat breton et sa monnaie
Le 28 avril
Par Daniel Cariou

La monnaie est souvent un condensé de politique, d'art et d'économie. La monnaie de l'Etat breton réunit à la fois des œuvres d'orfèvrerie gothique, des symboles politiques d'indépendance, des preuves du commerce avec trois Etats voisins entre autres : l'Angleterre, la France et les

Flandres. Et l'analyse des trésors, révélant les aires de circulation des monnaies bretonnes en Europe et la pénétration de certains types étrangers en Bretagne, nous éclaire sur les flux économiques médiévaux. Des deniers des rois bretons se faufilant dans la circulation carolingienne aux monnaies d'Anne assiégée dans Rennes par les Français et fondant son argenterie pour payer ses troupes, c'est toute l'histoire d'une petite nation cherchant à préserver son indépendance.

De la cruche de Rheineim à Trente de paris : la continuité d'un mythe celt
Le 19 mai
Par Claude Sterckx

Qui veut faire l'ange, fait la bête
Le 23 juin
Par Patrick Malrieu

De la gwerz bretonne de Yann Girin à la légende hagiographique et au mythe. Par Patrick Malrieu ou comment la recherche des origines d'une gwerz bretonne recueillie à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle conduit à en trouver des versions du nord de l'Europe à la Tanzanie, et du Maghreb au monde indo-iranien, sur plusieurs millénaires, comment un récit se retrouve au fil du temps sous forme de chant populaire, de légende hagiographique, de conte pieux, d'exemplum, ou de récit mythologique, et comment le mythe est réactualisé dans la société contemporaine...



AGENDA >> DEIZIATAER (sous réserve de modification)

NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
<p>Tout au long du mois</p> <p>Les Veillées Contées de Bretagne</p> <p>Rendez-vous sur le Blog de l'Institut à la rubrique « Agenda des Evénements » http://blog.culture-bretagne.org</p>	<p>jeudi 9</p> <p>Conférence « Napoléon, Breton ? »</p> <p>par Hervé LE BORGNE</p> <p>CHÂTEAU DE L'HERMINE VANNES à 18h00</p>	<p>jeudi 20</p> <p>Conférence « La langue gauloise »</p> <p>par Jean BERNARD</p> <p>CHÂTEAU DE L'HERMINE VANNES à 18h00</p>
<p>mercredi 10</p> <p>Conférence « Alfonso Castela : le regard d'un Galicien sur le patrimoine breton »</p> <p>par Pierre JUBIN</p> <p>AUDITORIUM DU DÔME SAINT-AVÉ à 18h00</p>		
<p>du 20 au 21</p> <p>Salon du Livre</p> <p>CENTRE CULTUREL ATHANOR GUÉRENDE</p>	<p>LIZHER'MINIG</p> <p>Vous souhaitez publier une information dans la revue <i>Lizher'Minig</i> ? Rien de plus simple ! Pour cela adressez-vous à la rédaction par mail : mikael.bihannic@skoluhelarvro.org ou par téléphone au 02 97 68 31 15.</p>	
<p>jeudi 25</p> <p>Conférence « Art de Bretagne, notre Identité, de Gavrinis au Design / Arz Breizh hag hon Identelezh. Eus Gavrinis betek an Dezagn »</p> <p>par Armel LE SEC'H CHÂTEAU DE L'HERMINE VANNES à 18h00</p>		



MAISON DE L'HISTOIRE TI AN Istor

Programme 2011 de la MHB

Par **Philippe Lanoë**
Permanent de l'ICB

Au printemps dans le cadre de la fête de la Bretagne

1 Exposition sur l'Histoire de Bretagne.

Cette exposition composée de 16 panneaux proposera un survol des grandes étapes de cette histoire. Le but est de donner les principaux repères en s'appuyant sur les connaissances actuelles de cette histoire. En effet la recherche et notamment l'archéologie ont renouvelé profondément la vision que nous avons de l'histoire bretonne. Nous espérons ainsi permettre au plus grand nombre d'accéder au fruit de ces recherches. Cette exposition sera réalisée par l'Agence culturelle de Bretagne, son contenu écrit par un petit groupe d'historiens bénévoles et Philippe Lanoë, le salarié de la MHB.

2 Prix de l'Institut Culturel de Bretagne

L'Institut Culturel de Bretagne met en place des prix destinés à encourager la création bretonne, ils seront décernés à la mi-mai 2011. Soucieux de favoriser le développement de la connaissance de l'Histoire en Bretagne auprès du grand public, nous créons notamment des prix d'histoire à destination des auteurs et des éditeurs. Notre but est d'encourager ces derniers à publier des ouvrages sur l'histoire de Bretagne. Deux prix récompenseront à la fois l'auteur (2000 €) et l'éditeur (1000 € sous forme d'achat de livres) :

Prix de l'Histoire de Bretagne : Prix Bertrand d'Argentré

Ce prix récompensera l'auteur et l'éditeur d'un ouvrage traitant d'une question d'histoire en rapport avec la Bretagne ou d'un événement important de l'histoire de Bretagne.

Prix de littérature historique : Prix Geoffroy de Monmouth

Ce prix littéraire récompensera l'auteur et l'éditeur d'une œuvre littéraire (roman, pièce de théâtre, nouvelles, etc.), destinée aux adultes, dont le contenu est en rapport avec l'histoire de Bretagne. Décernés annuellement à l'occasion d'un événementiel autour de l'Histoire, ces prix seront remis au printemps 2011

en même temps que l'inauguration de l'exposition. Le règlement et le bulletin d'inscription (à remplir par l'éditeur) pour chacun des deux prix sont disponibles au secrétariat de l'Institut culturel de Bretagne.

Un troisième prix destiné à soutenir les travaux de vulgarisation sera bientôt mis en place aussi. Nous attendons de pouvoir en parler de manière plus définitive.

À l'automne

La Maison de l'Histoire met en place un rendez-vous annuel appelé « Les rencontres de la Maison de l'Histoire »

Le but des « Rencontres » est de réunir différents acteurs pour échanger sur un thème en rapport avec la diffusion de l'histoire vers un public le plus large possible. Le patrimoine pris dans son sens le plus large est un support important de diffusion de cette histoire. C'est pourquoi il servira le plus souvent de point de départ et de support aux questions qui seront posées.

Le sujet pour ces premières rencontres sera :

- Histoire et patrimoine : quelles politiques de valorisation ?
Grande-Bretagne - Bretagne : Analyse comparative

Ces rencontres auront lieu au mois de novembre dans le Finistère, avec la participation de personnalités compétentes sur le sujet tant du côté britannique que breton. Nous aurons l'occasion de revenir sur l'événement dans les prochains mois.

À l'automne toujours...

Nous espérons pouvoir inciter à la création de cours d'histoire de Bretagne dans divers lieux culturels de Bretagne. L'idéal serait de commencer à la rentrée de l'automne 2011 lors de la reprise des activités de loisirs. Il nous faut d'abord évaluer la demande réelle. Pour cela, un questionnaire va être envoyé à une soixantaine de lieux et d'organismes sur leurs attentes et les moyens qui pourraient être mobilisés pour la mise en place de ces cours.

Istorioù Breizh

Tous les dimanches à 11h30 à partir du 10 octobre 2010 dans le magazine Red an Amzer sur France 3 Bretagne

Les émissions en langue bretonne de France 3 Bretagne renouent avec la fiction et proposent une série de 10 épisodes qui retracent l'histoire de la Bretagne sur des sujets traditionnels et populaires ; une histoire riche, parfois controversée. Bernez Rouz, directeur des programmes en langue bretonne nous en dit un peu plus...

Bernez Rouz, comment est née l'idée de réaliser une telle série-fiction sur l'histoire de Bretagne ? Quand j'ai pris la tête des émissions en langue bretonne à France 3, j'ai cherché un concept d'émission sur l'Histoire. Je voulais m'écarter d'un traitement uniquement pédagogique, et rajouter l'approche en y introduisant des passages fictionnels. J'ai travaillé avec Aziliz Bourges qui venait d'écrire une proposition d'émission pour Radio France. On était parti sur l'idée d'une docu-fiction. Nous avons expérimenté la formule sur un pilote qui a été tourné en forêt de Brocéliande et nous avons opté en définitive avec le réalisateur Luc David et le coproducteur Olivier Roncier pour une fiction de 13 minutes. Celle-ci est conçue comme partie d'une émission de 26 minutes (Red an Amzer) consacrée à l'histoire de Bretagne. C'est Louis Elégoët qui sera en plateau pour nous parler de l'environnement historique qui est traité. Il sera aidé par une séquence de cartes animées ainsi qu'un reportage sur les lieux des épisodes avec des historiens locaux. De plus, un site internet donnera des références bibliographiques indispensables, car le but est que les gens s'intéressent à l'Histoire de Bretagne et cherchent à approfondir leurs connaissances.

Présentez-nous Istorioù Breizh
C'est une série de dix épisodes sur des personnages ou des moments controversés de l'Histoire de Bretagne. Une jeune thésarde Anna cherche à comprendre les enjeux idéologiques qui masquent parfois la réalité des événements. Elle est conseillée par un historien érudit mais un peu fantasiste, néo-bretonnant, auteur de romans croustillants sur la matière de Bretagne. Elle rencontre ainsi sur les lieux même des événements historiques des personnages fort curieux, porteur de projets parfois sérieux, parfois fumeux sur une période précise. Ainsi nous avons la Vallée des Rois de Bretagne, le mausolée de Pontkalleg, le Film sur le Père Gérard, l'expédition maritime sur les traces de Saint-Alouarn, ou le vol de la tête de Bertrand du Guesclin.



Tifana Linéatte joue le personnage principal de la série © France Télévisions

Comment ont été choisis les sujets historiques et comment ont été écrits les différents scénarios ? Volontairement, nous ne sommes pas remontés au-delà de la Révolution. Pour la période contemporaine, l'écriture en serait différente. L'idée, est sur un ton léger, le ton de la comédie, de faire découvrir un personnage, un lieu historique et surtout de donner envie de découvrir l'histoire de Bretagne peu enseignée et mal connue. Le progrès des recherches universitaires depuis trente ans devrait inciter les amoureux de l'histoire à revoir leurs classiques et à redécouvrir les époques fondatrices de l'identité bretonne. Pour sélectionner les histoires, nous avons retenu des critères simples : Un lieu historique où il reste quelque chose à voir, une problématique contestée : Nominé, chef ou roi, Pontkalleg héros national ou noble exploiter des paysans, Du Guesclin traite, les vikings destructeurs ou civilisateurs etc. J'ai parcouru les sites historiques qui nous intéressaient avec Aziliz Bourges, et nous avons inventé des histoires qui ont été ensuite retravaillées avec l'aide d'un scénariste confirmé : Etienne Strubel. Les dialogues ont été écrits par Marc le Bihan, un Quimpérois qui est une référence dans le monde de la fiction TV en France. Les dialogues écrits en français ont été traduits par Martial Ménard et retravaillés par les acteurs lors de la mise en bouche. La réalisation a été confiée par Pois Chiche Film de Nantes à un Québécois, un maître de la comédie, qui, sans complexe, a jonglé avec les personnages et les lieux de façon rafraîchissante. Le fait d'être québécois, c'est-à-dire d'avoir baigné dans un



Tournage d'un épisode dans les studios de Rennes © France Télévisions

contexte linguistique et historique de résistance a fait qu'il a compris immédiatement les enjeux de la série.

D'autres épisodes sont-ils en cours de tournage ? L'ensemble des dix épisodes correspond à un film de deux heures et vingt minutes avec une vingtaine d'acteurs qui ont épaulé, les deux rôles principaux de la série : Tifenn Linéatte, la révélation d'Istoriou Breizh, et Guy Moign, acteur au grand renom. Le budget est conséquent et nous

attendons avant de décider quelle suite donner à la série aux retours des téléspectateurs. Cela faisait 22 ans que nous n'avions pas tourné de fictions en langue bretonne. L'évolution rapide du profil des locuteurs nous oblige à repenser l'offre aux téléspectateurs bretonnophones, tout en ne perdant pas de vue que les émissions sont sous-titrées et donc accessibles à tous les francophones. De plus, un site internet «Istoriou Breizh» permet de prolonger la connaissance des événements et de renforcer la connivence avec les téléspectateurs.

LES 10 ÉPISODES D'ISTORIOU BREIZH

Le Père Gérard, révolutionnaire malgré lui ?
Diffusion le dimanche 10 octobre à 11h30

Kerguelen : découvreur ou imposteur ?
Diffusion le dimanche 17 octobre à 11h30

Napoléon : né en Bretagne ?
Diffusion le dimanche 24 octobre à 11h30

Le marquis de Pontcallec : Don Quichotte breton ?
Diffusion le dimanche 31 octobre à 11h30

Les Bonnets rouges, révolte identitaire ou jacquerie ?
Diffusion le dimanche 07 novembre à 11h30

Anne de Bretagne, Reine ou duchesse ?
Diffusion le dimanche 14 novembre à 11h30

Du Guesclin, traître à la Bretagne ?
Diffusion le dimanche 21 novembre à 11h30

Les Vikings en Bretagne : pillards ou colonisateurs ?
Diffusion le dimanche 28 novembre à 11h30

Nominoé : Duc ou roi de Bretagne ?
Diffusion le dimanche 05 décembre à 11h30

Roi Arthur : Excalibur, l'épée introuvable ?
Diffusion dimanche 12 décembre à 11h30

N.D.L.R. : Les épisodes déjà diffusés sont visionnables sur le site d'Istoriou Breizh : <http://ouest.france3.fr/istorioubreizh>



Visuel d'Istoriou Breizh © Daniel Derveaux / France Télévisions
Images de tournage et équipe © France Télévisions

HOMMAGES EN ORIÑ

➤ Hommage est ici rendu aux personnalités récemment disparues de l'ICB

Martial Pézenec (1933-2010)



Né en 1933 à Glomel (Haute-Cornouaille), il entre au cercle celtique de Glomel en 1946 puis devient sonneur à la Kevrenn Rostren en 1948. Il est co-fondateur en 1952 du cercle celtique de l'Abbaye de Langonnet (Korollerien an Ele) avec Sam Le Poupon et Fañch Auffret. A partir de 1953, il est sonneur au cercle celtique de Rennes et à la Kevrenn Roazhon, et co-fonde

avec Jean-Yves Roche le bagad d'enfant Yaouankiz Breiz, qui deviendra ensuite le Bagad Kadoudal. En 1962, il entre au comité directeur de Bodadeg Ar Sonerion. Avec Sam Le Poupon de Langonnet, ils obtiennent le titre de champions de Bretagne en 1963, et produisent plusieurs disques : Dañs Fisel, Au pays des Mille Boutons, Noce bretonne à Plouray. De retour au pays en 1967, il crée l'imprimerie Centre-Bretagne à Rostrenen. Participant ainsi à la vie économique, sociale et culturelle du pays, il devient président-fondateur de la Foire exposition Centre-Ouest-Bretagne, président du jumelage de Rostrenen avec Kanturk (Irlande) dont il a l'initiative, conseiller municipal à Rostrenen puis maire-adjoint en 1983. En 1982, il succède à Polig Monjarret à la tête de BAS pour 9 ans, puis en 1986 accepte de présider le centre culturel Amzer Nevez, poste qu'il conserve pendant 13 ans. Il en est ensuite président honoraire. Il est par ailleurs membre de nombreuses associations (ICB, Glenmor : an distro, etc). Il est décoré de l'Ordre de l'Hermine en 2007 à Saint-Brieuc. Il disparaît le 5 septembre 2010.

Georges Lombard (1925-2010)



Né en 1925 à Paris. Après des études secondaires, Georges Lombard se porte vers les études de droit et le métier d'avocat, qu'il exerce au barreau de Brest dès 1949. En 1958, il entame une riche carrière politique en devenant député du Finistère. Maire de Brest de 1959 à 1973, il entre à la Communauté Urbaine de Brest, dont il est le premier président de 1974 à 1977, puis de 1983 à 1989. Il est conseiller général jusqu'en 1973, sénateur jusqu'en 1989 puis conseiller régional. De 1972 à 1974 il est président du C.E.L.L.B. et premier président de l'Institut Culturel de Bretagne, de 1981 à 1986. Décorations : Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier des Palmes Académiques (France), Chevalier de l'Ordre de Léopold (Belgique). Décoré de l'Ordre de l'Hermine en 1991 à Quimper, il nous quitte le 13 septembre 2010.

NOS MEMBRES ET AMIS PUBLIENT EMMBANNADURIOÙ HON IZILI HA MIGNONED

A l'encre des apparences

Nostalgiques pensées d'un monde où l'authenticité revêtait ses lettres de noblesse : avec le forgeron ou le meunier ou l'amour d'un vrai métier.

L'imaginaire y tient une large place lorsqu'un loup rencontre une Belle au bois dormant ou que deux roses se disputent les attentions d'un Poète-Jardinier ; quant au rêve, il nous entraîne sur le fil de l'équilibre incertain, mais sensuel ou bien au cœur d'une nuit de Carnaval.

C'est sous une plume délicate que se dessine un parcours chargé d'émotions au cours duquel tout un chacun y retrouve une palette de sensations haute en couleurs et odeurs, et fortement imagée, sans doute un jour éprouvée.

Comme un hymne aux valeurs simples et naturelles de l'existence.

Le loup avance, éclairez votre lanterne...

Beaucoup l'ont vu, d'autres le verront. Cris du cœur en balade, regard en suspens ou bonheur simple des chemins de poésie, la magie opère.

Comment alors ne pas succomber au charme de Colombine, au désir d'effleurer les belles pensées. S'attendrir sur la pureté féconde d'Aurélié, se soumettre à la baguette d'une fée

que le loup lui-même aimerait ensorceler, admirer le maître des forges façonnant les clés du Paradis.

S'acheminer plus loin encore et franchir les frontières pour une nuit de Carnaval, humer les parfums d'une flore luxuriante de tendresse, s'enivrer du breuvage d'un Dieu des vergers, butiner les rimes comme les abeilles le miel, extraire le suc de l'existence...

Une plume délicate caresse la beauté des mots et avec elle le plaisir de rêver, de conter des êtres si émouvants qu'ils en deviennent exemplaires à l'encre des apparences.

ISBN 978-2-91-7574-45-4
EAN 9782917574454
Un livre de Michel Priziac et Patricia Guillemain
Livr-ys éditions / 202 pages, A5 / 18 €
En librairie ou sur le site www.livr-ys.com



Qui veut faire l'ange fait la bête !

De la gwerz bretonne, de Yann Girin à la légende hagiographique et au mythe...

En quête des origines d'une gwerz bretonne recueillie dans le Léon à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles et issue d'une feuille volante imprimée à Quimper en 1799, Patrick Malrieu en retrouve des versions d'abord dans toute l'Europe médiévale (Catalogne, France, Angleterre, Flandre, Allemagne, Suisse, Italie...), puis en Palestine au VI^e siècle et dans le monde islamique où se

développent deux formes différentes qu'on retrouve du Maghreb à la Turquie, la Perse et jusqu'en Tanzanie, en langue swahili ! Enfin, l'histoire s'avère trouver ses racines dans les mythologies tant hébraïque et islamique que mazdéenne en Iran et védique en Inde.

Un périple sur 3 continents et 4 millénaires !

Venue jusqu'à nous sous la forme d'une légende naïve et sans grande envergure, cette histoire met en scène un ermite qui, tenté par le diable, finit par succomber aux trois péchés de vin, luxure, et meurtre, ce qui le conduit à une longue pénitence, dans une grotte ou un caveau, sous forme d'homme sauvage, couvert de poil comme un ours.

Mais, au-delà de cet aspect anodin, la gwerz bretonne s'avère donc être une des ramifications d'un récit circulant depuis des millénaires tant par l'écrit que l'oral et faisant preuve, globalement, d'une belle stabilité mais aussi d'une remarquable plasticité permettant à des religions, des cultures, des époques différentes de se l'approprier, voire de réinterpréter selon leurs propres considérations et sensibilités. Et ce, y compris de nos jours, que ce soit à titre d'exemple, lors de forums islamiques sur Internet, ou pour crédibiliser des publicités d'élixirs de jeunesse indiens...

Le récit par lui-même, tout autant que nombre de ses motifs, incite l'auteur à rechercher si des références mythologiques, aussi courantes qu'implicites dans les différentes civilisations où l'histoire s'est développée, ont pu être, en leur temps, chargées d'un sens qui ne nous apparaît plus aujourd'hui que ces références nous font défaut :

- Omniprésence des liens avec les questions de « fécondité / prospérité » qui deviennent « péché » en passant dans les religions chrétienne et islamique.
- Punitives liées à la transgression d'interdits.
- Pénitence en homme sauvage et mythe de

l'Ours.

Enfin, l'observation de l'évolution de cette histoire, passant du statut de poème mythologique à celui de légende hagiographique, conte pieux, et chanson populaire... est l'occasion de formuler des remarques sur les principes de fonctionnement et de transmissions de ce type de récit où écriture et oralité s'interpénètrent et favorisent sa diffusion.

Occasion également de montrer que, contrairement à des clichés courants, la Bretagne n'est pas ce bastion reculé, microcosme à l'écart des influences extérieures et que, en matière de tradition et de culture, l'important n'est pas l'origine d'un chant, ni son auteur, lettré ou pas, mais bien l'appropriation qui en est faite par chaque culture dont les croyances, la sensibilité et l'esthétique particulière permettront de faire renaître, à chaque réinterprétation, une expression originale et unique.

Prix : 25 €
Commande : chez l'auteur, Ar Roz, 29560, Landévenec (patrick.malrieu@wanadoo.fr)
(ou en librairie à partir du 20 octobre).



Le Dieu vagabond



Avel, un jeune berger, quitte tout, famille, terre, et jeunes filles qui le faisaient rêver, pour être prophète. Il consent à un appel de Dieu, non sans renâcler ni débattre. Pourquoi lui ? Il n'est pas le meilleur pour ce « travail » et Dieu aurait bien pu choisir un camarade plus érudit, ou tel autre plus expérimenté !

Mené par la voix d'un conteur au ton vif empli d'humour, ponctué de réflexions sensibles, le récit d'Annaïg Renault nous invite à voyager avec ce « petit » prophète et à partager ses rencontres : chacune est occasion

de dialogue, du fennec qui surgit du désert à Joseph le charpentier torturé de remords dans le chaos d'une ville en guerre, de Elie le vieux nomade à la belle Sarah aux yeux verts...

Il nous ressemble comme un frère cet Avel qui s'interroge sur ses choix, sur sa vie, sur son « métier », et s'accommode comme malgré lui dans un dialogue constant avec son cœur.

Prix : 16 € - 192 pages
ISBN : 978-2-911438-69-1
www.diabase.fr

➤ Geriadur ar brederouriezh Dictionnaire de philosophie

Ce dictionnaire sera utile aux lycéens des classes terminales, qu'ils soient francophones ou bilingues breton-français, aux étudiants et à toutes les personnes qui pensent et écrivent en breton.

Ce dictionnaire comporte deux parties : la première est constituée de 2 841 termes français de philosophie et de sciences, avec leurs traductions en allemand, anglais, italien et breton. Chaque terme est cité dans une phrase pour en connaître l'usage. La

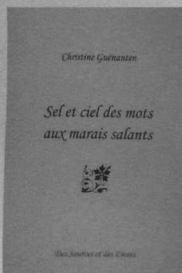
deuxième partie est constituée d'un lexique breton-français de 4 954 mots renvoyant aux explications données dans la première partie.

L'auteur, Tugdual Kalvez, a été professeur de philosophie en lycée et professeur de psycho-pédagogie dans les Ecoles Normales de Vannes. Il a aussi enseigné le breton aux futurs instituteurs et professeurs des écoles.

25 € (+ 3 € pour les frais de port) -
14,8 x 21 cm - 568 pages
ISBN 978-2-917681-08-4



➤ Sel et ciel des mots aux marais salants



Bretagne née à Vannes, Christine Guénant, est inspirée par les paysages dans leur infinie couleur. Ses yeux se posent et recréent l'eau de la fontaine, l'herbe du champ, le ciel. Alors, elle délivre « un océan de mots, un accueil à la fête, un flambeau ».

De son émerveillement désespéré, elle fait naître poème, une hirondelle est à son côté qui l'emporte sur son aile car il lui faut « louer » « perpétuellement » : c'est l'embellie radieuse du quotidien banal. Elle fait cantique même à la mort qui, ainsi accompagnée en terre,

laisse naître un arc-en-ciel où « l'oiseau s'élance dans le tableau ouvert au vert des larmes ». Le cœur de Christine Guénant trouve son tempo en regardant le monde qu'elle voue à la grâce et dont elle écrit la gloire.

Poèmes et proses dans ce nouvel ouvrage en donnent un éclatant témoignage.

Ce volume de cinquante pages est accompagné d'un enregistrement de la plupart des poèmes.

Prix : 12 €
Editions Des Sources et des Livres

➤ Gweltaz ar Fur an distro !

On retrouve avec plaisir la voix folk du chanteur breton des années 80. Engagé, enraciné, Gweltaz chante, principalement en langue bretonne, ce qui fait le bonheur, la fierté d'être breton : la culture, l'histoire, la langue, les habitants...

Il présente ici onze morceaux dont dix inédits de son répertoire. Il met

également en musique deux poètes contemporains et enfin, trois airs traditionnels ont été adaptés par ses soins. Gweltaz, lui-même guitariste, s'est entouré de huit excellents musiciens qui allient instrumentation acoustique et électrique.

Prix : 15 €
Production : Ar Bed Keltiek



NOS AMIS HON MIGNONED

➤ Une soixantième année riche pour Kendalc'h



Kendalc'h entend depuis sa création, en 1950, promouvoir la culture bretonne par le biais de ses arts populaires. Elle a ainsi toujours joué un rôle majeur dans la sauvegarde et l'évolution de la culture bretonne. La Confédération travaille ainsi à la mise en valeur de cette Bretagne qui danse et qui chante.

Kendalc'h, c'est donc la danse traditionnelle, le chant sous toutes ses formes (en langue bretonne ou galloise, en chorale ou en kan ha diskan), mais aussi la musique, le costume... toutes ses marques artistiques qui participent à la construction identitaire du Breton. Kendalc'h s'est donné pour mission constante d'offrir à ses adhérents une culture de qualité et des moyens techniques grâce à la formation, à la diffusion d'un savoir et d'un savoir-faire, au collecte des musiques et danses des différents terroirs...

Kendalc'h a ce souci constant et majeur d'inscrire pleinement la danse traditionnelle dans la contemporanéité des arts vivants en proposant de véritables spectacles, dignes des plus grands ballets. Kendalc'h est en perpétuelle réflexion sur l'évolution de ses pratiques populaires et artistiques. La Confédération a toujours su aller de l'avant, puisqu'elle a bien conscience qu'une culture qui se fige, qui se fossilise est une culture qui se meurt. En cette année de 60^{ème} anniversaire, elle ne cesse d'avoir pour mot d'ordre que de Conserver, de Transmettre et de Créer. Cette année 2010 a été l'occasion pour Kendalc'h de mettre des événements forts pour mettre en lumière les huit champs d'action de Kendalc'h...

A déjà eu lieu...

La danse traditionnelle
Tradi'Deiz - 11 avril à Vannes

La formation
Colloque Quels spectacles par les enfants ?
4 juillet à St Brieuc

Les costumes
60 ans - 60 modes
10 juillet à Pontivy

Les arts de la rue
Kendalc'h Noz
24 juillet à Quimper et 8 août à Lorient

La musique
Kendalc'h Noz
septembre à Mûr-de-Bretagne

A venir...

L'édition d'un livre «Kendalc'h, une aventure militante»
Sortie premier semestre 2011

Il est encore temps de déposer vos photos pour le concours Objectif Trad organisé par la Confédération et le Comité régional du Tourisme. Plus de renseignements sur www.kendalch.com.

Le Brezhioloù, grand bal pour les enfants de Bretagne...
Rendez-vous le samedi 18 décembre de 14h00 à 18h00 au Liberté (Rennes) pour accueillir 1 000 enfants de 6 à 12 ans. Après le succès du bal Jibidi (Grand-Champ, le 6 février), Kendalc'h entend bien réunir encore plus d'enfants pour une après midi festive animée par Yann Dour, les frères Bardoul et le groupe IMG.

Contacts
Confédération Kendalc'h
12, rue Nationale
56250 Elven
www.kendalch.com

Rendez-vous sur le portail Internet de l'Institut

WWW.

culture-bretagne

.org

Retrouvez
les dernières
actualités de
l'Institut sur
le blog...

Visionnez les
derniers portraits
vidéo des
herminés sur le site
institutionnel...

The screenshot shows the website interface for Institut Culturel de Bretagne. At the top left is the logo and name: Institut Culturel de Bretagne, Skol-Uhel ar Vro. A navigation bar includes 'L'Institut', 'Le Blog', and 'La culture bretonne pour tous'. On the right, there are social media icons for Facebook, Twitter, and YouTube, along with a 'Soutenir ICB' button. The main content area features an article titled 'Vivons ensemble la Bretagne, au cœur... et à l'esprit ! Brezh' kalon... ha preder!' with a sub-headline 'Clair et accessible, ce portail met à la disposition de tous les fondamentaux culturels bretons dans un souci de transmission et d'éducation. C'est aussi un carrefour entre tous les acteurs émanant des cinq pôles thématiques de l'Institut Culturel de Bretagne.' Below the article is a section titled 'L'actualité' with a list of items: 'L'Océan en mémoire', 'Chaine vidéo de l'Institut Culturel de Bretagne', 'Appel pour le mois des Vieilles contes de Bretagne', 'Klask ar war ar brezhoneger pe ur vrezhoneger.', and 'Disparition de Georges LOMBARD, premier président de l'ICB'. A 'Consulter le blog' button is visible. At the bottom, there is a footer with contact information: Institut Culturel de Bretagne - Château de l'Hermine, 6 rue Porte Poterne, 29100 VANNES, Tel: 02 97 48 21 10, Fax: 02 97 88 01 18. It also includes 'Contact', 'L'Institut - Le Blog d'actualité - La culture bretonne pour tous', and 'Crédits & mentions légales'.



Consultez et enrichissez le site
des clés de la culture bretonne